

# ERMONT

## Dossier : un **budget maîtrisé** au service des Ermontois

Page 13



VILLE  d'ERMONT

### Mérite

#### Des Ermontois récompensés

Lors des vœux 2013, M. le Maire a remis des médailles à huit Ermontois et des bourses du mérite à sept élèves.

Page 6

### Prévention santé

#### Ouverture du Centre Édouard-Toulouse

Dans le cadre du Contrat local de santé (CLS), la Municipalité met à la disposition de l'hôpital Simone Veil des locaux permettant à trois structures de s'y regrouper.

Page 8

### Culture

#### Palais de Tokyo

Le Palais de Tokyo, site de création contemporaine, a ouvert ses portes en 2002, offrant au cœur de Paris un lieu d'exception pour les artistes émergents.

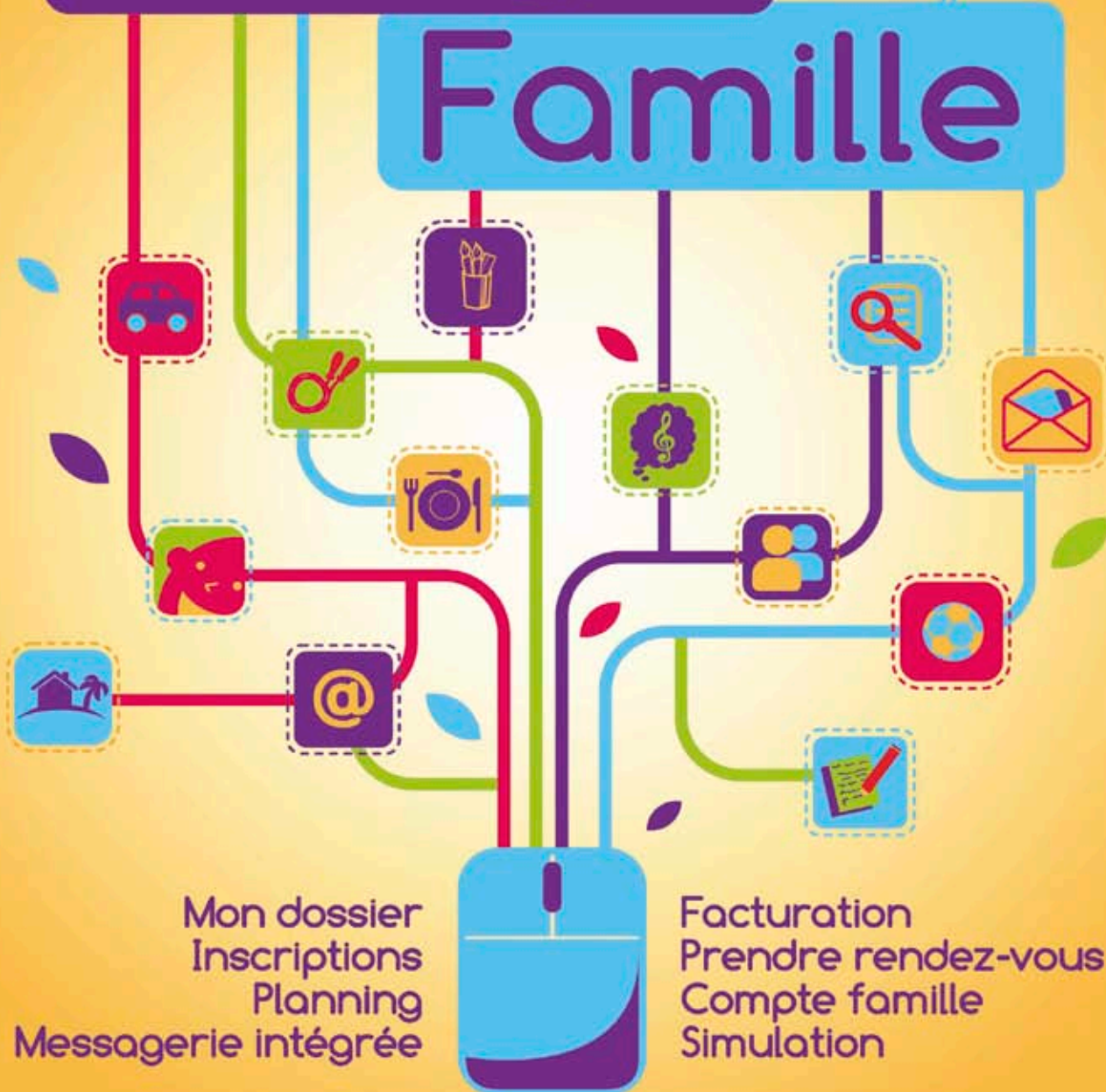
Page 22

Nouvel outil accessible  
sur [ville-ermont.fr](http://ville-ermont.fr)

# Port@il



## Famille



Mairie d'Erment - 100 rue Louis-Savoie - BP 40083 - 95123 Erment Cedex

VILLE  d'ERMONT



## Retour en images

p. 4

## Une ville en actions

Des Ermontois récompensés

p. 6

## Actualités

Ouverture du Centre Édouard-Toulouse

p. 8

## Cadre de vie

Améliorer la sécurité des piétons  
Sel ou pas sel ?

p. 10  
p. 11

## Vie locale

Aide aux aidants : l'action continue

p. 12

## Dossier

Un budget 2013 maîtrisé au service  
des Ermontois

p. 13

## Nouvelles technologies

La fibre optique se déploie à Ermont

p. 17

## Sports et Jeunesse

L'escalade un sport pour tous  
Stage baby-sitting

p. 18  
p. 19

## Culture

Spectacles : de découvertes en découvertes  
Les jeunes Ermontois à l'assaut du Palais  
de Tokyo  
Au cinéma

p. 20  
p. 22  
p. 23

## Vie associative

p. 24

## Vie pratique

p. 25

## La tribune de l'opposition

p. 26

## Les rendez-vous de février

p. 28



## Le dernier train pour Paris Nord

**J**eudi 10 janvier dernier, j'ai pris le train de 18h23 pour me rendre à la cérémonie de remise des diplômes de mon université (Paris II Panthéon-Assas) à ma gare habituelle d'Ermont-Halte. Dans le lointain, je distinguais les phares du train mais un bruit de klaxon continu m'a fait croire qu'un accident s'était produit. En fait, c'était un « petit gris » qui arrivait et, une fois à quai, j'ai vu plus de monde qu'à l'accoutumée à cette heure, et une sacrée animation. C'était le dernier voyage du dernier petit gris de la ligne H. Ce train légendaire et poussif qui nous a amenés à Paris pendant un demi-siècle, et que je rêvais, lorsque j'étais gosse, d'avoir en miniature. J'ai découvert en montant dans le train qu'il existe une Association des amis du « petit gris », comme il en existe en province pour maintenir la vie des anciennes lignes de train à vapeur. Et, à grands renforts de klaxon lancés par le train et par tous les trains qui le saluaient pour ce dernier voyage, nous avons fini par arriver à la gare du Nord. C'est vrai que, de voir partir ce train qui nous avait accompagnés tant d'années, j'ai eu, comme tous ceux qui étaient dans le train avec moi ce soir là, un coup de mélancolie car, avec ce train, c'était un pan de notre vie qui défilait dans notre mémoire. À présent, le petit gris va rejoindre le panthéon des locomotives qui jalonnent l'histoire des chemins de fer et, dans une ville ferroviaire comme la nôtre, marquée par ses quatre gares et ses témoignages de la vie des cheminots (du stade Raoul-Dautry aux logements de la Sablière et au club Tambour battant), ce train a fait partie de notre paysage. Je dois reconnaître que les nouveaux trains modernes qui l'ont remplacé sont une vraie réussite. Plus confortables, plus spacieux, il faut espérer qu'ils resteront aussi propres que le jour de leur livraison. Bien sûr, s'ils étaient un peu moins bruyants, ce serait parfait pour les riverains dont je suis. Mais enfin, pour nous qui avons tous choisis d'habiter une ville ferroviaire, cela fait partie de notre vie et du prix à payer pour nous rendre aussi vite (du moins lorsque tout va bien) à notre lieu de travail ou d'études. Le petit gris a vécu plus d'un demi-siècle. Espérons que son successeur – si beau soit-il – aura une durée de vie plus brève et que la région saura faire mieux que l'État pour entretenir et renouveler le matériel ferroviaire.

**Hugues Portelli**  
Maire d'Ermont  
Sénateur du Val-d'Oise



**Christine Sabatier-Vialla** nous a quittés le 26 novembre dernier, emportée par une maladie foudroyante. Elle venait d'être installée au conseil municipal (en remplacement de Gérard Pénichost), où elle n'aura pas eu le temps de siéger. Rayonnante et sensible, Christine était une des personnalités les plus connues et les plus aimées de notre communauté. Animatrice depuis l'origine du club théâtre du lycée Van Gogh, elle a impulsé son dynamisme et sa bonne humeur légendaires à des générations de lycéens. Très impliquée dans la vie associative elle était particulièrement attentive au sort des plus fragiles et des plus isolés.

À sa famille et à ses proches, nous adressons nos très sincères condoléances.

Magazine de la ville d'Ermont édité par la Direction de la Communication, de l'Information, de la Documentation et des Archives de la ville d'Ermont, 100 rue Louis-Savoie, BP 40083, 95123 Ermont Cedex - 01 30 72 38 38.

mairie@ville-ermont.fr - ville-ermont.fr

Directeur de la publication : Hugues Portelli

Rédactrice en chef : Sandrine Khemici

Comité de rédaction : Cécile Dyskiewicz, Sandrine Khemici, Nathalie Morelle,

Elsa Trinquesse, Lucile Feldmeier, Xavier-Alexandre Reliant

Photographies : Julie Lucas, couverture : Thinkstock

Réalisation : Aire groupe Rouge Vif - 44 rue de Neuville - 95610 Éragny-sur-Oise

01 30 30 16 02

Impression : RAS - 95400 Villiers-le-Bel - 01 39 33 01 01

Régie publicitaire : Eser SAS Tour Rosny 2, 112 avenue du Général de Gaulle,

93110 Rosny-sous-Bois - 01 48 12 00 31

Tirage : 15 000 exemplaires

Publication mensuelle

Distribution : Champar

Dépôt Légal : février 2013

ISSN : 0296-015X

**Si vous ne recevez pas normalement le magazine municipal,** contactez la société Champar au n° vert suivant 0 800 07 12 50. Magazine imprimé avec des encres végétales sur papier issu de la gestion durable des forêts. Le magazine est imprimé sur du papier 60 % recyclé.





## Ça s'est passé à Ermont

### ► Les médaillés du travail

Vendredi 7 décembre dernier, M. Georgin, Conseiller général et Adjoint au Maire, et Mme Pégorier-Lelièvre, 1<sup>ère</sup> Adjointe au Maire, ont représenté M. le Maire pour féliciter les travailleurs Ermontois ou les personnes travaillant à Ermont en leur remettant une

médaille et un diplôme : 19 personnes ont reçu la médaille grand or, 25 la médaille d'or, 36 personnes la médaille vermeil, 35 la médaille d'argent, 18 personnes la médaille communale argent, 4 la médaille communale vermeil, 2 personnes la médaille communale or et une personne la médaille d'honneur agricole-vermeil.



### ► Les sportifs récompensés

Le 7 décembre fut également l'occasion de récompenser les 250 sportifs Ermontois les plus méritants, en présence de M. Hugues Portelli, Maire d'Ermont, M. Cazalet, Adjoint au Maire Chargé de la Jeunesse et des Sports, Mme Pégorier-Lelièvre, Adjointe au Maire Chargée de l'Action Culturelle, Mme Mary, Adjointe au Maire Chargée de l'Action Éducative et de Mme Oehler, Conseillère municipale déléguée Chargée de la Jeunesse. Diplômes et trophées leur ont été remis.



### ► Concours de crèches

Les plus belles crèches de Noël, exposées en l'église Saint-Flaive à la fin de l'année dernière ont été récompensées le 11 janvier dernier par Mme Martine Pegorier, 1<sup>ère</sup> Adjointe au Maire Chargée de l'Action Culturelle. À cette occasion, plusieurs prix ont été remis. Dans la catégorie collective, le groupe de catéchistes de Marie-France Leroux a remporté le 1<sup>er</sup> prix et le groupe d'Anne-Marie Pourcelot Lévêque, intervenante au Centre socio-culturel des Chênes, a reçu le 2<sup>e</sup>. Dans la catégorie individuelle, le 1<sup>er</sup> prix a été remis à Loric Le Dren, le 2<sup>e</sup> à Mathilde, Violaine et Aloyse Manet et le 3<sup>e</sup> est revenu à Nina Guillaume. Ce concours confirme une fois de plus la créativité des jeunes Ermontois !



### ► Des glissades à Ermont

Du 20 décembre au 6 janvier, de nombreux enfants et adultes ont chaussé leurs patins pour des heures de glisse, sur la patinoire installée sur le parking du parc Beaulieu. Merci aux commerces et aux entreprises partenaires de cette opération : Cora, Sodexo, Promogim, Cars Lacroix, Tempère, Elale, A2S, Association des Commerçants du marché Saint-Flaive et l'association des commerçants Ermont Centre-Ville.





### ► Féminin pluriel

Féminin pluriel, c'est un coup de projecteur sur la scène musicale féminine actuelle. L'édition 2012 s'est composée de Nadeah, Lisa Portelli, Carmen Maria Vega et Ariane Moffatt. Ces quatre personnalités ont embrasé la salle du Théâtre Pierre-Fresnay, en octobre et novembre derniers.



Lisa Portelli.



Ariane Moffatt.

### ► Voix célestes

L'ensemble Voix Célestes a travaillé en résidence à la Chapelle Notre-Dame des Chênes, de septembre à novembre derniers, avant leur concert du vendredi 30 novembre. Les chœurs du Conservatoire Jacques-Juteau (l'Ensemble vocal féminin et le chœur d'enfants) ont été associés à cette création au travers des interventions régulières durant ces deux mois, notamment de la part de Gaétan Jarry, chef de chœur. Ils ont également chanté lors du concert final du 30 novembre.



Nadeah.



Carmen Maria Vega.

## Au fil des jours

La rubrique Ermont au fil des jours recense la liste des nouveau-nés ermontois\*, des jeunes mariés et des personnes décédées. Afin de respecter la vie privée de chacun, la publication de l'ensemble de ces événements ne paraît dans cette rubrique qu'après autorisation des personnes concernées.

### Naissances

#### Octobre

Le 5 : Yaniss Blaise.  
Le 11 : Lizie Moriceau.  
Le 15 : Adam Aly.  
Le 21 : Hugo Huyghues-Beaufond ;  
Enola Le Roy Cureau.  
Le 27 : Lina Mustapha.  
Le 28 : Rayane Debih.

#### Novembre

Le 3 : Adam Perreau.  
Le 4 : Louise Meunier.  
Le 9 : Warren Gentusa Pagnot.  
Le 10 : Alan Coutif ; Morgane Coutif.  
Le 13 : Elyes Habbachi.  
Le 15 : Romane Gonin ; Camille Ribot.  
Le 20 : Alexandre Danon ; Ronald Nelson.  
Le 30 : Nadjykader Benhdach.

#### Décembre

Le 6 : Léna Le Doré.  
Le 9 : Joseph Lardeux.  
Le 10 : Djilani Joseph-Reinette.  
Le 11 : Baptiste Gautherin  
Le 17 : Neela Foudi ; Clément Le.  
Le 20 : Maxence Brisson Conan ; Ivane  
Dargahi ; Naomi Lafon ; Elise Morlon.

### Mariages

#### Octobre

Le 27 : Foussény Diakite  
et Fatoumata Camara.

### Décès

#### Octobre

Le 19 : Jean Mouriot (89 ans).  
Le 28 : Jacqueline Groux,  
veuve Boitel (82 ans).  
Le 29 : Lucile Rozier, épouse Pigeau (76 ans).

#### Novembre

Le 3 : Bernard Lambert (67 ans).  
Le 8 : Nicolas Richard (42 ans).  
Le 10 : Jeanne Chandelier,  
veuve Saillard (97 ans).  
Le 11 : Jean Caylat (92 ans) ;  
Bruno Metz (76 ans).  
Le 14 : Serge Morlot (80 ans).  
Le 26 : Christine Sabatier,  
épouse Vialla (56 ans).  
Le 29 : Rose Arnon, épouse Majérus (81 ans).

#### Décembre

Le 1<sup>er</sup> : Fernande Coignet,  
veuve Pierrat (84 ans).  
Le 7 : Guy Jean (90 ans).  
Le 10 : Martial Saint Upéry (87 ans).  
Le 11 : André Amet (69 ans).  
Le 16 : Odette Boudes,  
épouse Brand'huy (95 ans).  
Le 17 : Philippe Le Druillenec (60 ans).

\* Les enfants nés à Ermont dont les parents résident dans une autre commune ne sont pas répertoriés.



## RETOUR EN IMAGES

# Des Ermontois récompensés

**SAMEDI 12 JANVIER DERNIER, À L'OCCASION DES VŒUX 2013, M. LE MAIRE A REMIS DES MÉDAILLES À HUIT ERMONTOIS POUR LEUR DÉVOUEMENT ET LEUR ENGAGEMENT AU SEIN DE LA COMMUNE. DES BOURSES DU MÉRITE ONT ÉGALEMENT ÉTÉ DÉCERNÉES À SEPT ÉLÈVES, AVEC LA COMPLICITÉ DES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES DE LA COMMUNE.**

## Les médaillés de la ville

**Madame Feuillastre** (1921 – 2012) était un personnage emblématique de la Croix-Rouge. Bénévole de 1978 à 1995, elle s'est toujours particulièrement investie au sein de cette association et a su tendre la main à chacun. Efficace et passionnée, elle s'est toujours montrée très disponible. Elle appréciait son travail et affectionnait l'organisation du gala annuel de la Croix-Rouge. Colette Feuillastre rendait également visite aux personnes hospitalisées à l'hôpital d'Eaubonne.



**Alain Février** était chef de cœur de la chorale Au Rythme Clair de 1975 à 2012. Première chorale ermontoise, Au Rythme Clair a été créée après la Seconde Guerre mondiale pour redonner de la joie aux Ermontois, à travers la chanson. Alain Février a repris la tête de la chorale fondée par son père. Son rôle, en tant que chef de chœur, était multiple : recherche de chants, préparation des répétitions... Au Rythme Clair, qui comprend entre 60 et 70 membres, est très active lors des différentes manifestations ermontoises (jumelages, char lors de la Fête des vendanges...). Le concert, organisé en l'église Saint-Flaive lors de la Sainte-Cécile, remporte chaque année un franc succès !



**Madeleine Chaumier** est très engagée dans la vie associative, puisqu'elle travaille bénévolement dans cinq associations. Elle est, tout d'abord, Vice-présidente du Souvenir français depuis une vingtaine d'années. Elle travaille également pour le vestiaire de la Croix-Rouge depuis 25 ans. Elle œuvre aussi depuis six ans au sein de l'association du Don du sang, pour laquelle elle est chargée d'accueillir les donateurs. Madeleine Chaumier est également engagée au sein de l'association paroissiale et est bénévole au Club Le Bel Âge, bien connu des seniors Ermontois. Cette retraitée très active est, par ailleurs, sportive puisqu'elle pratique l'aquagym et la gymnastique. Elle aime aussi le cinéma et les conférences culturelles.



Depuis six ans, **Didier Douin** est à la tête du club Ermont Plessis-Bouchard tennis de table (EPBTT). Comptant 193 adhérents, dont 120 jeunes de moins de 18 ans, 7 bénévoles et un professeur breveté d'État à mi-temps, le club est très actif au sein de la ville. Il participe notamment aux contrats découverte sport et culture, à la Ronde d'Ermont, au Forum des associations et de la vie locale... Ancien pongiste, Didier Douin s'occupe de la partie administrative du club, de la relation avec la fédération, les comités et la ligue, et préside la majorité des réunions. Très sportif et passionné pour tous les sports, Didier Douin est également cruciverbiste à ses heures perdues.



**Riad Idjellidaine** est champion de boxe française, qu'il pratique depuis l'âge de 11 ans, avec de nombreux titres à son palmarès (champion de France universitaire 1997 et 1999, vice-champion de France universitaire 1998, vice-champion



de France Honneur 2008, 3<sup>e</sup> du championnat de France technique 2008, 3<sup>e</sup> du championnat de France Élite 2009. Il a aussi participé aux championnats du monde technique en 2010 et 2012. Il est entraîneur au club du Cercle de boxe française d'Ermont. Le Club a déjà obtenu plusieurs titres nationaux et même deux titres internationaux.

**Robert Hue** est Ermontois depuis 1934. Il était, jusqu'à l'année dernière, membre du Conseil des seniors (commissions santé/solidarité et covoiturage) depuis 1998. Il est notamment à l'origine de la création de la Charte des seniors avec d'autres personnalités de la ville. Très actif, il a aussi été membre du conseil de quartier Gros-Noyer/Calmettes pendant huit ans et participe encore aujourd'hui à la vie de son quartier. Il a également fait partie de l'Union nationale des combattants et a été animateur à l'Espace seniors des Chênes, de 1998 à 2011.



Deux représentants de l'association Délirement Vôtre sont honorés cette année : le Président, **Jacky Millet**, et le Vice-président, **Roger Ozanne**.



Jacky Millet en est membre depuis quinze ans, et à la tête de l'association depuis quatre ans. Roger Ozanne a rejoint l'association en 1986, et il en est devenu Vice-président en 1990.



Délirement Vôtre est une association créée par les jeunes du lycée Van Gogh dans les années 80. Cette association et sa cinquantaine de bénévoles participent aux animations locales de la ville (Fête des vendanges, organisation de sorties et de soirées...). Elle est également très impliquée lors du Téléthon.



## Les médaillés du mérite



Pendant ses quatre années (de la 6<sup>e</sup> à la 3<sup>e</sup>) en section d'enseignement général et professionnel adapté (SEGPA) au collège Saint-Exupéry, **Mathieu Blond** a été un exemple pour ses

camarades, se montrant toujours particulièrement appliqué. Il poursuit actuellement ses études en Seconde au lycée professionnel Valmy à Colombes où il prépare un CAP de Cuisine des collectivités. Mathieu a effectué un stage professionnel à la maison de retraite Les Primevères, à Ermont. Il souhaite faire un deuxième CAP de Cuisine et devenir cuisinier, un métier qu'il affectionne depuis de nombreuses années.

Quand il ne cuisine pas, Mathieu aime la musique et les sorties entre amis.

**Sokhona Cissé** a obtenu son brevet des collèges avec mention Très bien.



Elle est aujourd'hui en Seconde générale section européenne au lycée Jean-Monnet de Franconville. Elle souhaite ensuite passer un baccalauréat

scientifique et poursuivre des études de droit afin de devenir avocate.

Dynamique et très active, Sokhona aime la musique, la lecture (mangas et romans historiques), le dessin et l'aquarelle.

**Jérémy Desseaux** a toujours fait preuve d'une très grande volonté de réussir. Il a obtenu les félicitations à tous les conseils de classe en présentant des résultats toujours exceptionnels et en se faisant remarquer par sa soif de connaissances, qu'il manifestait en permanence.



Jérémy est le seul élève de sa classe du lycée Van Gogh à avoir obtenu une mention Très bien en 2012 sur la session du baccalauréat professionnel.

En septembre 2012, il a intégré la SNCF afin de devenir conducteur de train. Passionné par l'aéronautique, Jérémy est, par ailleurs, élève pilote d'avion.



Pour le collège Jules-Ferry, l'élève au plus beau parcours scolaire est **Marie Ébeyer**. Élève brillante, Marie a toujours beaucoup participé à l'animation de sa classe. En tant que déléguée de classe, elle fut un exemple pour ses camarades et un réel relais pour ses professeurs, restant disponible pour tous. Elle a participé à deux échanges linguistiques, l'Angleterre en 4<sup>e</sup> et l'Espagne en 3<sup>e</sup>. Marie a obtenu d'excellents résultats au brevet des collèges, session 2012, avec une mention Très bien.

**Laurent Échasseriau** est élève au lycée professionnel Ferdinand-Buisson. Ce jeune homme sérieux et motivé a obtenu son CAP en 2011. Il est actuellement élève en Terminale professionnelle Commerce et



ses résultats sont très satisfaisants.

Passionné par l'automobile, il souhaite en faire son métier et devenir vendeur professionnel, après une formation d'une ou deux années.

**Ilham Amsaad** a obtenu son baccalauréat Mercatique au lycée Van Gogh avec la mention Très bien en juin 2012.



Aujourd'hui, Ilham est en première année de DUT Techniques de commercialisation en alternance. Elle ignore

encore la profession qu'elle souhaite exercer plus tard mais est certaine de ne pas vouloir s'arrêter en si bon chemin.

Parallèlement à ses études, Ilham pratique la danse. Elle aime les sorties entre copines et le cinéma.

**Antony Vallance** est un élève sérieux et méritant du Centre de formation des apprentis (CFA) Ferdinand-Buisson. Il a obtenu,



en juin dernier, son CAP chauffage en un an (au lieu de deux ans habituellement), après avoir obtenu son CAP

installateur sanitaire. Pendant ses trois années de CAP, Antony s'est toujours montré volontaire pour représenter le CFA, notamment lors de journées portes-

ouvertes. Il a brillamment réussi les tests de recrutement pour intégrer une formation en brevet professionnel. En 2011,

Antony avait été nommé meilleur apprenti de toutes les classes, ce qui lui avait valu une première médaille du mérite.

Devenir plombier est un rêve d'enfant pour lui, son objectif étant de devenir installateur à la fin de ses études.

Passionné, Antony pratique le rugby depuis six ans, la musculation et aime aussi prendre la route à moto.

Passionné, Antony pratique le rugby depuis six ans, la musculation et aime aussi prendre la route à moto.

Passionné, Antony pratique le rugby depuis six ans, la musculation et aime aussi prendre la route à moto.

Passionné, Antony pratique le rugby depuis six ans, la musculation et aime aussi prendre la route à moto.

Passionné, Antony pratique le rugby depuis six ans, la musculation et aime aussi prendre la route à moto.



**PORTAIL FAMILLE**

**Démarches simplifiées**

Avec le portail famille, accomplissez les démarches liées à vos enfants en toute simplicité, de chez vous, à partir de la page d'accueil du site internet de la commune : ville-ermont.fr. Pour réserver l'Accueil de loisirs, payer vos factures en ligne, modifier vos coordonnées téléphoniques ou encore échanger avec les services de la Direction de l'Action Éducative, de la Petite Enfance, des Centres socio-culturels et de la Jeunesse et des Sports, le portail famille facilite votre quotidien.

**Appel à projets**

ICF Habitat La Sablière lance un appel à projets pour soutenir les initiatives des habitants et des associations œuvrant dans ses résidences. L'objectif est de proposer un accompagnement méthodologique (conseils, aide dans la mise en œuvre, etc.), ainsi qu'un soutien financier aux associations et aux locataires souhaitant s'investir pour les habitants de leur quartier. Si vous avez un projet qui développe les liens de solidarité, qui contribue à l'amélioration de votre cadre de vie, ou encore qui favorise l'accès à la culture, que ce soit en direction des enfants, des adultes ou des personnes âgées, n'hésitez pas !

Il vous suffit de répondre à l'appel à projets en renvoyant un dossier de candidature avant le 1<sup>er</sup> mars prochain.

**ICF Habitat La Sablière**

Équipe de développement social urbain  
83/85 boulevard Vincent Auriol – 5<sup>e</sup> étage  
75013 Paris

**01 53 11 19 20**

developpement-social@icfhabitat.fr

Vous pouvez également vous adresser à votre gardien.

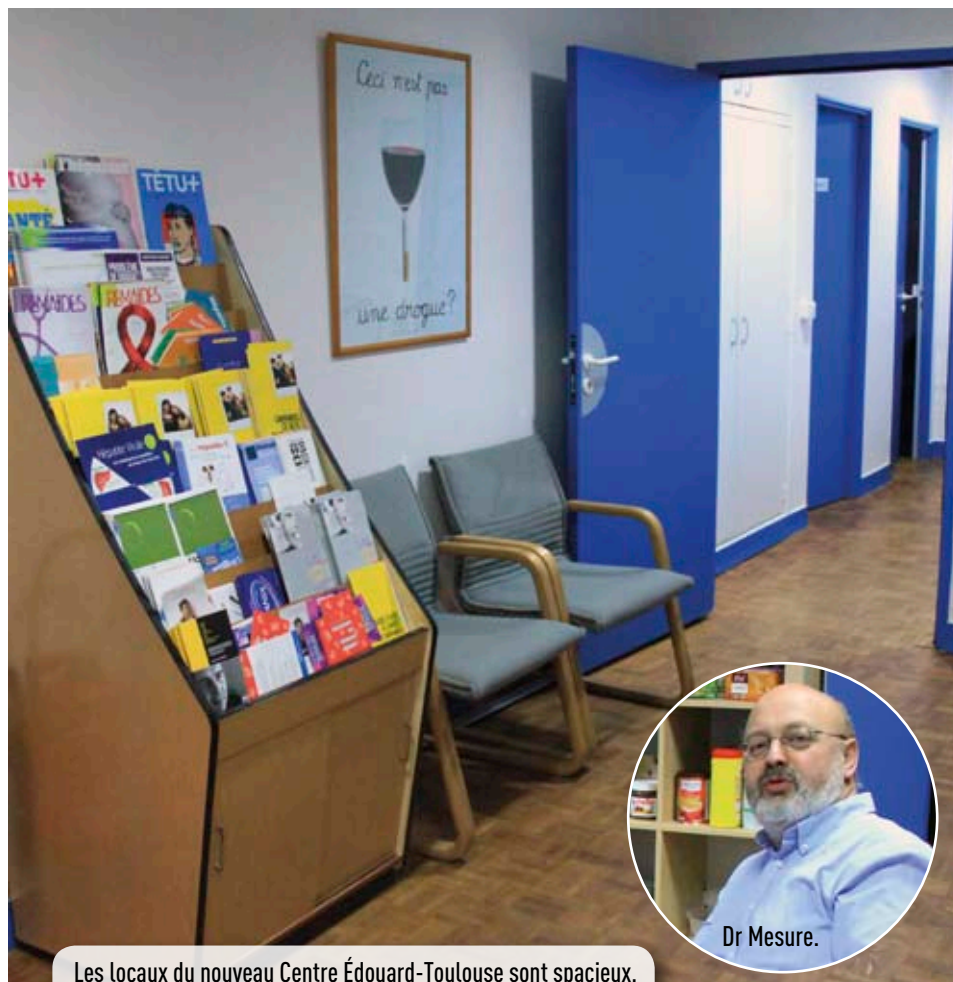
**E X P R E S S**

La prochaine réunion du conseil municipal aura lieu **jeudi 7 février** à 20h45, en mairie bâtiment B, salle Jacques Berthod. Le conseil municipal est ouvert au public.

Pour recevoir les **informations sur la commune** en temps réel, inscrivez-vous au service SMS ville-ermont.fr. L'association Ami Services vous accueille à Ermont un jeudi par mois, de 9h à 12h, pour vous aider à trouver une solution à votre besoin (ménage, jardinage, repassage, bricolage, cuisine et courses). La prochaine permanence aura lieu **jeudi 14 février** au Centre communal d'action sociale.

**PRÉVENTION SANTÉ**

Ouverture du **Centre Édouard-Toulouse**



Les locaux du nouveau Centre Édouard-Toulouse sont spacieux, fonctionnels et accueillants.

LA MUNICIPALITÉ MET À LA DISPOSITION DE L'HÔPITAL SIMONE VEIL DES LOCAUX PERMETTANT À TROIS STRUCTURES DE S'Y REGROUPER. AINSI, LE CENTRE DE SOINS, D'ACCOMPAGNEMENT ET DE PRÉVENTION EN ADDICTOLOGIE (CSAPA) IMAGINE, LE CENTRE MÉDICO-PSYCHOLOGIQUE (CMP) ET LE CENTRE D'ACCUEIL THÉRAPEUTIQUE À TEMPS PARTIEL (CATTP) SE SONT INSTALLÉS AU PREMIER ÉTAGE DU BÂTIMENT DE LA POSTE. POUR NOUS PRÉSENTER CE NOUVEAU CENTRE, BAPTISÉ ÉDOUARD-TOULOUSE, NOUS AVONS RENCONTRÉ LE RESPONSABLE DU PÔLE PSYCHIATRIE ET ADDICTOLOGIE DE L'HÔPITAL SIMONE VEIL, LE DOCTEUR GÉRALD MESURE.

**E**n janvier 2012, Ermont s'est engagée, en partenariat avec l'Agence régionale de santé (ARS), dans un Contrat local de santé (CLS) définissant trois axes prioritaires sur la santé publique. Un de ces axes consiste à renforcer l'offre de prévention et de soins à destination des personnes vulnérables, et notamment des jeunes. Le regroupement du Centre Imagine, du

Centre médico-psychologique (CMP) et du Centre d'accueil thérapeutique à temps partiel (CATTP) s'inscrit dans cet axe dans la mesure où il favorise l'accessibilité des personnes aux structures dédiées à la santé mentale et à l'addictologie. Par ailleurs, l'équipe du Centre Imagine s'implique dans des actions menées par la Municipalité dans le cadre d'un groupe de travail sur la prévention des addictions auprès des jeunes. Ce



# Édouard-Toulouse

groupe de travail s'inscrit à la fois dans le CLS et le Contrat local de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD). Il réunit près de 35 personnes de différents horizons : social, éducatif, médico-social...

## Quel est le rôle de chacune des structures composant le Centre Édouard-Toulouse ?

Le Centre Imagine est spécialisé dans la prise en charge des addictions aux drogues illicites (cannabis, héroïne, cocaïne...), aux médicaments et aux addictions sans produits (jeux, achats pathologiques...). Il a pour mission l'écoute, l'information, le diagnostic, l'orientation et la prise en charge thérapeutique, médicale, sociale et psychologique. Il propose une prise en charge globale des comportements addictifs et un accompagnement individualisé. Notre Centre Imagine offre également un soutien à l'entourage à travers un espace de parole et un suivi psychothérapeutique pour les familles et l'entourage des patients. Les consultations sont pluridisciplinaires et réalisées par une équipe de spécialistes : médecins généralistes et psychiatres, psychologues, infirmiers, une assistante sociale et une éducatrice. L'accueil est libre et sans rendez-vous et les consultations sont gratuites et peuvent être anonymes à la demande du patient, de 10h à 18h les lundi, mardi, jeudi et vendredi, et de 15h à 19h le mercredi. Un accueil particulier est réservé aux jeunes à visée de prévention, pour intervenir précocément lorsqu'ils commencent à être en contact avec un produit (drogue ou alcool). Il s'agit des consultations jeunes consommateurs (CJC).

Le Centre médico-psychologique (CMP) accueille toutes les personnes majeures en situation de souffrance psychique, en proposant des consultations et des thérapies psychologiques de proximité. Ces consultations sont gratuites. Le CMP propose également des visites à domicile, des soins infirmiers et des suites d'hospitalisation.

Enfin, le Centre Édouard-Toulouse héberge le Centre d'accueil thérapeutique à temps partiel (CATTP). Il s'agit d'un lieu d'activités où l'accueil est proposé par demi-journée. Ateliers de maquillage, de cuisine, sessions de jeux de société sont notamment organi-

sés. Cette structure a pour principal objectif d'engager un processus de réhabilitation psychosociale des patients. Il vise à éviter les rechutes et les réhospitalisations.

## Pourquoi les avoir regroupées au sein d'un même lieu ?

Le Centre Édouard-Toulouse bénéficie de locaux neufs, spacieux, fonctionnels et accueillants. Le lien entre ces trois structures est la santé mentale, la souffrance psychique ; les regrouper dans un seul et même bâtiment a pour but d'améliorer la prise en charge de la souffrance psychique et des addictions qui en sont une conséquence des plus fréquentes. Il va permettre un véritable gain d'efficacité et favoriser la création de passerelles entre ces trois centres. Par ailleurs, le Centre Édouard-Toulouse est accessible très facilement par les transports en commun, ce qui représente un avantage non négligeable. L'accessibilité pour les personnes handicapées était aussi une de nos priorités.

## Qui était Édouard Toulouse ?

Édouard Toulouse (1865-1947) était un psychiatre et journaliste français. Il a ouvert le premier centre de consultation de psychiatrie en ville en 1922 avec la création d'une consultation ambulatoire à proximité de l'hôpital Sainte-Anne à Paris. Auparavant, la psychiatrie se résumait aux soins hospitaliers dans les asiles, souvent éloignés des lieux de vie.

### Centre Édouard-Toulouse (Imagine, CMP et CATTP)

1 rue Saint-Flaive Prolongée  
95120 Ermont

Centre Imagine : 01 39 89 17 49

CMP : 01 34 06 00 00

CATTP : 01 34 15 22 34

hopital-simoneveil.fr  
sec.imagine@ch-simoneveil.fr

### Service municipal Prévention Santé

Mairie bâtiment A  
100 rue Louis-Savoie - BP 40083 - 95123 Ermont Cedex  
01 30 72 31 78 - Fax 01 30 72 38 58  
preventionsante@ville-ermont.fr

Conseillère municipale déléguée Chargée de la Santé et de la Petite Enfance : **Joëlle Dupuy**

## SANTÉ

### Réseau bronchiolite

La bronchiolite aiguë est une infection virale respiratoire qui atteint les petites bronches (des nourrissons âgés de 1 mois à 2 ans). Dans la grande majorité des cas, le diagnostic médical et le traitement de la bronchiolite relèvent d'une prise en charge d'un médecin de ville. Seule une très petite proportion nécessite un recours hospitalier. Le plus souvent, c'est une maladie bénigne. Le réseau bronchiolite, ouvert jusqu'au 24 février prochain, a pour vocation d'améliorer la continuité et la coordination des soins prodigués aux nourrissons atteints de bronchiolite. Il propose aussi une alternative ambulatoire de qualité et de proximité suite à une prescription médicale.

Kinésithérapeutes : 0820 820 603

Consultations 7 j/7, de 9 h à 23 h

Médecins : 0820 800 880 - Week-ends et jours fériés dans leurs cabinets de 9 h à 18 h, jusqu'au 24 février.

[reseau-bronchio.org](http://reseau-bronchio.org)

## 115

### Solidarité

Chacun d'entre nous peut venir en aide aux personnes sans-abri. Les gestes que nous pouvons apporter sont encore plus importants en cette période hivernale. Le 115 est un numéro d'urgence gratuit, accessible 24 h/24, 365 j/an. Vous contactez ainsi les équipes du Samu social de la Croix-Rouge du Val-d'Oise ; décrivez sommairement la situation de cette personne, en précisant le lieu exact où elle se trouve.

115 ou Croix-Rouge du Val-d'Oise  
01 39 35 60 35

## SENIORS

### Conférence santé

Le Centre communal d'action sociale propose aux seniors Ermontois la conférence **Ai-je trop de cholestérol, que dois-je faire et pourquoi ?** Définition du bon et du mauvais cholestérol, les conséquences de l'excès de mauvais cholestérol, les mesures pour contrôler ce mauvais cholestérol... Autant de sujets abordés par le Docteur Besse, géronte-logue.

### Vendredi 22 février

De 10 h 30 à 12 h  
Salle polyvalente de l'Espace Jeunesse  
37 bis rue Maurice-Berteaux - 95120 Ermont

Centre communal d'action sociale (CCAS)  
Mairie bâtiment A  
100 rue Louis-Savoie - BP 40083  
95123 Ermont Cedex - 01 30 72 38 50

Entrée libre

Écoute cannabis : 0 811 91 20 20 / Écoute Alcool : 0 811 91 30 30

Drogues Info Services : 0 800 23 13 13

## TRAVAUX

# Améliorer la **sécurité des piétons**

TOUT AU LONG DE L'ANNÉE, LES SERVICES TECHNIQUES MUNICIPAUX ENTREPRENNENT DES TRAVAUX SUR LA COMMUNE.

RETOUR EN IMAGES SUR CERTAINS D'ENTRE EUX.



▲ Le Clos d'Ermont a fait l'objet d'une résidentialisation. Afin d'anticiper les nouveaux modes de circulation liée à cette résidentialisation, une liaison piétonne accessible aux personnes à mobilité réduite entre le quartier des Carreaux et le centre commercial Cora a été créée.

Toujours dans un objectif de sécurisation des abords de l'avenue Georges-Pompidou, le passage piéton souterrain a été obstrué. En lieu et place, une traversée protégée par des feux (avec bouton d'appel piéton) et un plateau surélevé a été aménagée. ▼



▲ Pour sécuriser la traversée piétonne entre le quartier des Carreaux et celui des Passerelles (au niveau du boulevard de Cernay avant le giratoire de la rue Georges-Pompidou), le passage piéton a été déplacé et un plateau surélevé créé afin de ralentir la vitesse des véhicules.



▲ Allées Manon des Sources et Jean de Florette, les voies ont été modifiées afin de sécuriser et de ralentir la circulation dans ce quartier : un plateau surélevé devant le lycée Gustave-Eiffel a été créé ainsi que des coussins berlinois.



▲ Afin d'améliorer les conditions de stationnement, un parking supplémentaire de 26 places a été créé rue du Temps des Secrets.

**370 000 € TTC ont été consacrés à l'ensemble de ces différentes opérations et 42 000 € pour le parking.**





Lors d'épisodes neigeux ou de verglas, le salage des rues et des routes n'est pas systématique. Il n'intervient que dans certaines situations.

## VIGILANCE

# Sel ou pas sel ?

CHAQUE ANNÉE, À L'APPROCHE DE L'HIVER ET EN PRÉVISION D'ÉVENTUELLES CHUTES DE NEIGE, LA MUNICIPALITÉ FAIT L'ACQUISITION DE SEL POUR DÉNEIGER LE RÉSEAU DE VOIRIES.

MAIS QUAND LE SEL DOIT-IL ÊTRE UTILISÉ ? RÉPONSE.

**C**haque année, ce sont entre 500 000 et 1 000 000 de tonnes de sel qui sont utilisées sur l'ensemble du réseau routier par les collectivités territoriales ou les sociétés d'autoroutes lors d'épisodes neigeux ou de verglas. Les Services techniques municipaux ne dérogent pas à cette pratique et suivent les prévisions météorologiques de près afin d'intervenir au plus vite et de saler les rues principales quand cela est nécessaire. En 2012, ce sont 25 tonnes de sel et 6 400 kg de sable qui ont été utilisés. Par ailleurs, la commune est équipée d'un camion muni d'une saleuse avec une lame de déneigement et d'un petit véhicule avec une saleuse tractée permettant de dégager les voies et de réduire la part de sel à mettre en œuvre. Toutefois, il faut savoir que le salage des routes n'est pas systématique. Celui-ci n'intervient que dans certaines situations.

### Du sel en prévention

Le salage du réseau routier peut être réalisé de façon préventive : l'objectif est ici la recherche de la plus grande sécurité et de la plus grande efficacité. Dans ce cas, ce salage préventif doit être pratiqué sur le court terme avant le risque

d'apparition du verglas, d'où la nécessité de surveiller l'évolution des conditions météorologiques. Toutefois, le sel n'est plus efficace à une température inférieure à -8°. Par ailleurs, suivant le type de neige, la conduite à tenir est différente :

- la neige froide ne colle pas à la chaussée, elle s'envole sous les roues des véhicules. Il est en principe inutile de saler, mais de racler la neige hors des voies ;
  - avec de la neige humide (on peut en faire une boule), le salage par contre est utile ;
  - la neige mouillée (on peut en faire une boule qui devient dure) est évacuée sans traitement par le simple effet mécanique du trafic. Il n'est donc pas nécessaire en principe de mettre du sel.
- Les plaques de verglas et de glace sont traitées systématiquement.

### Du sel mais pas trop

Si le salage des routes lors d'événements neigeux permet de sécuriser les trajets,

### Petit rappel

Les riverains de la voie publique sont tenus de maintenir en état de propreté les trottoirs et caniveaux se trouvant devant leurs immeubles. Dans les temps de neige ou de verglas, les propriétaires ou locataires devront procéder au déneigement et seront tenus de racler puis balayer la neige devant leurs maisons, sur les trottoirs et banquettes jusqu'au caniveau, en dégageant celui-ci autant que possible.

Extrait de l'arrêté municipal n°2011/578

il est important de savoir que celui-ci a quelques inconvénients. En effet, le sel attaque les structures métalliques mal protégées (mobiliers urbains, grilles, véhicules) et ronge la pierre. En s'accumulant dans les feuilles des arbres, il ralentit la photosynthèse, altère le fonctionnement de certains enzymes et empoisonne les platanes et les marronniers d'alignement. Une fois lessivé par les pluies, le sel se retrouve dans les rivières et les lacs, dont il modifie l'écosystème.

Alors, du sel oui, mais modérément.

Source : wikipedia

**Service Techniques municipaux**  
Mairie bâtiment B  
100 rue Louis-Savoie - BP 40083  
95123 Ermont Cedex  
**01 30 72 31 90**

Adjoint au Maire Chargé de l'Équipement : **Xavier Haquin**

Suivant le type de neige, la conduite à tenir pour le salage des rues et des routes diffère.

## PRÉVENTION

Aide aux aidants : **l'action continue**

LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS) POURSUIT SON ACTION D'AIDE AUX AIDANTS DE PERSONNES SOUFFRANT D'UNE MALADIE CÉRÉBRALE DÉGÉNÉRATIVE LIÉE À L'ÂGE (MALADIE D'ALZHEIMER ET APPARENTÉES, DE PARKINSON...). POUR 2013, CETTE ACTION EST ÉTENDUE AUX AUTRES PATHOLOGIES NEUROLOGIQUES (ACCIDENT VASCULAIRE CÉRÉBRAL, SCLÉROSE EN PLAQUES, TRAUMATISME CRÂNIO-CÉRÉBRAL...). AU PROGRAMME, UNE CONFÉRENCE EN FÉVRIER PUIS DES ATELIERS MENSUELS.



À partir de mars, des ateliers d'aide aux aidants et psychomot' seront mis en place, le jeudi à 15 h 30 et à 17 h, à l'EHPAD Les Primevères. Inscrivez-vous gratuitement à l'issue de la conférence ou en laissant un message au 06 64 30 52 13.

**2** 013 marquera la troisième année de mise en œuvre des ateliers d'aide aux aidants. Le Centre communal d'action sociale (CCAS) vous propose d'assister à sa conférence qui portera sur deux thèmes : *Supporter la personne souffrant d'une démence de type Alzheimer ou apparentée dans sa maladie et Accompagner la personne atteinte d'un déficit neurologique : la place de*

*l'aidant*, jeudi 7 février prochain, de 18 h à 19 h 30 à l'Espace Yvonne-Printemps du Théâtre Pierre-Fresnay. Cette conférence sera animée par Marianne Leroy, neuropsychologue, et Sophie Donadey, psychomotricienne. Pour poursuivre ce soutien, chaque mois le CCAS propose de vous accueillir avec la personne que vous aidez sur des ateliers distincts d'aide aux aidants et de stimulation neuro-psychomotrice.

**L'aidant**

L'entourage proche se voit attribuer le rôle d'aidant « naturel » par opposition à l'aidant professionnel. Son rôle est capital, surtout lors du maintien à domicile. Avec l'évolution de la pathologie, il devient nécessaire de s'adapter aux capacités cognitives et fonctionnelles du malade. La charge du soutien peut devenir insupportable au point de mener à une rupture de la relation d'aide, parfois dans un contexte dramatique. Il importe d'en repérer les signes précurseurs. En effet, les répercussions sur l'état de santé somatique et psychologique entraînent des phénomènes d'épuisement, voire un décès prématuré de l'aidant, antérieur à celui de l'aidé (Haute autorité de santé, février 2010). C'est dans cette démarche d'accompagnement, d'actions éducatives et informatives, de groupes de soutien et de propositions de « solutions de répit » que se situe l'action du CCAS face aux aidants naturels.

**L'aidé**

Comment accepter, réagir, gérer, prendre des temps pour soi ? Comment stimuler sans épuiser ? Dans cette optique, le CCAS propose une prise en charge en ateliers de stimulation neuropsychologique et psychomotrice par des spécialistes, permettant une stimulation adaptée à la pathologie. Venez à deux, aidants, aidés, sur un même horaire, pour des temps distincts correspondant à vos besoins !

**Conférence**

**Judi 7 février de 18 h à 19 h 30**

Espace Yvonne-Printemps du Théâtre Pierre-Fresnay  
3 rue Saint-Flaive Prolongée  
95120 Ermont

**Ateliers Aide aux aidants à 15 h 30 et à 17 h****Inscriptions obligatoires**

EPAHD Les Primevères  
110 rue du Professeur Calmette - 95120 Ermont  
Inscription obligatoire  
Jeudis 21 mars / 25 avril / 16 mai / 13 juin / 11 juillet /  
22 août / 12 septembre / 24 octobre / 28 novembre /  
12 décembre

**Centre communal d'action sociale (CCAS)**

Mairie bâtiment A  
100 rue Louis-Savoie - BP 40083  
95123 Ermont Cedex  
**01 30 72 38 50** - Fax 01 30 72 38 58  
ccas@ville-ermont.fr  
**lmneuropsy.com - brainup.fr - 06 64 30 52 13**

Adjointe au Maire Chargée de la Famille, de la Solidarité et de la Santé : **Chantal Gras**

Action menée en partenariat avec le CLIC, l'ADSSID, l'ARIAF, l'EHPAD Les Primevères, le conseil général du Val-d'Oise, la CRAMIF, le PACT-ARIM 95, l'association France Alzheimer, lm~neuro&psy, l'association Brain Up. Cette action est par ailleurs financée par l'Agence régionale de santé (ARS).



# Un budget maîtrisé au service des Ermontois

L'élaboration du budget est l'occasion, chaque année, pour les élus et les services municipaux de faire le bilan des actions mises en œuvre et de déterminer ainsi celles qui sont à développer, à reconfigurer ou à simplement poursuivre. Selon la loi, le budget devant être voté en équilibre, après ce bilan et les besoins de la population recensés, des arbitrages sont faits. Le budget 2013 de la commune s'établit donc à 31 983 285 € en fonctionnement et 8 318 270 € en investissement. Construit, tout comme les années précédentes, dans un contexte économique et financier difficile, la fixation d'actions prioritaires a prévalu à son élaboration, sans toutefois diminuer la qualité des services publics ermontois.

Dans la droite ligne des engagements de la Municipalité édictés depuis le début de ce mandat, le taux d'endettement de la commune est toujours maîtrisé, tout en poursuivant les objectifs fixés relatifs aux réhabilitations et aux constructions de nouveaux bâtiments. De nouveau cette année, comme c'est le cas depuis 2007, il n'y aura pas d'augmentation de la part communale des impôts locaux.





Nouveau Centre François-Rude et la plaine de jeux.



Déploiement des Tableaux numériques interactifs.

## Des secteurs prioritaires

Pour cette année 2013, la Municipalité axe particulièrement ses efforts en direction de **trois secteurs prioritaires**.

### L'action sociale,

avec la création d'un bâtiment, dans le quartier des Chênes, pour accueillir les activités de l'épicerie sociale.

### La santé,

avec la création d'un bâtiment, dans le quartier des Chênes, qui abritera une maison de santé pluriprofessionnelle. Cette maison vise à offrir sur un même site un ensemble de services de santé, principalement de premier recours, garantissant une tarification relevant du secteur 1 et pratiquant le cas échéant le tiers payant.



### Le sport,

avec la création d'une école municipale de football qui a vocation à devenir un club associatif affilié à la Fédération française de football, et la création de l'action *Tennis pour tous*. Des animateurs sportifs seront recrutés pour assurer la mise en place et le développement d'actions sportives au sein de l'ensemble des quartiers de la ville avec comme objectif de rendre ces deux disciplines sportives encore plus accessibles à tous les Ermontois. En effet, les tarifs appliqués pour participer à l'école municipale de foot ou à Tennis pour tous suivent le barème du quotient familial.

## Des actions soutenues

### L'action sociale

- L'action sociale et le Centre communal d'action sociale (CCAS) tiennent une place importante dans les actions municipales. Ainsi, pour soutenir les Ermontois dans un contexte économique toujours difficile, l'aide aux familles a été augmentée avec, notamment, de nouvelles modalités pour l'attribution des bourses communales, ce qui permettra à plus de familles Ermontoises d'en bénéficier.
- Le montant attribué aux aides financières exceptionnelles ou dans le cadre des vacances familiales a été augmenté de 66 %.
- L'action en direction des seniors est toujours primordiale. Le nombre des intervenants dans le cadre des visites de convivialité est augmenté.
- Pour mieux connaître les besoins de la population ermontoise, une réactualisation de l'analyse des besoins sociaux de la population est actuellement en cours. Cette enquête a pour but de fournir un éclairage complet sur l'évolution démographique, la situation économique et les conditions de travail des ménages Ermontois.

### L'action éducative

- L'implantation des Tableaux numériques interactifs (TNI) dans les établissements scolaires est poursuivie.
- Les efforts concernant la part des produits bio dans la restauration scolaire sont maintenus.
- La participation financière de la commune à la carte Imagin'R est augmentée de 25 %, soit un financement à hauteur de 50 % de cette carte pour les enfants d'Ermont scolarisés à Ermont. Cette carte permet de circuler dans les transports en commun.

- Concernant le budget consacré aux transports scolaires, sa part est augmentée de 37 %.
- Tout comme les années précédentes, la commune organise une classe de découverte par école.
- La décision a également été prise de ne pas augmenter les tarifs des participations familiales (restauration, Accueils de loisirs, études).

### Le développement durable

- Après la présentation du plan d'actions de l'Agenda 21 ermontois à la population en janvier 2012, la Municipalité lance, en ce début d'année, le Fonds d'Initiatives Quartiers 21 (cf. magazine municipal *Ermont* de novembre 2012) qui consiste en une aide technique et financière pour faire germer vos idées.







Déploiement de la vidéoprotection.

Groupe scolaire Louis-Pasteur.

- Autre projet qui va bientôt voir le jour, celui de la création d'un jardin partagé.
- Le travail entrepris avec les écoles pour la construction d'Agendas 21 scolaires est bien sûr poursuivi. Retrouvez sur **ville-ermont.fr** le fruit de ce travail ou renseignez-vous auprès de l'enseignant de votre enfant.
- La consommation de fluides (gaz, électricité, eau) des équipements communaux représentant un coût très important, des outils de suivi de ces consommations sont mis en œuvre afin de mieux les maîtriser et ainsi en réduire, autant que cela est possible, leur consommation et leur impact sur le budget communal.

### La prévention

En ce qui concerne la prévention santé et la prévention sécurité, un Forum Santé sera organisé en mai 2013. Il sera le fruit d'une collaboration étroite avec le monde éducatif (enseignants, infirmières, etc.), les parents d'élèves, ainsi que les associations spécialisées. Ce forum a pour objectif de sensibiliser



les jeunes et les parents sur les conduites à risque et les addictions : consommation de stupéfiants, d'alcool, tabac, médicaments, etc.

## Les grands projets d'investissement

- Au premier semestre, travaux de **construction d'un Accueil de loisirs sans hébergement de 120 places, d'une salle de sport polyvalente et d'une classe de maternelle au groupe scolaire Louis-Pasteur.**
- Travaux de **réhabilitation à l'école élémentaire Alphonse-Daudet.**
- **Création du bâtiment de l'Épicerie** sociale d'Ermont.
- **Création du bâtiment pour la première maison de santé pluriprofessionnelle**, au quartier des Chênes.
- **Achat d'un bâtiment destiné à la deuxième maison médicalisée**, route de Franconville.
- Travaux de **réhabilitation du Centre socio-culturel des Chênes**, avec notamment un cheminement permettant l'accessibilité des personnes handicapées ou à mobilité réduite (PHMR).
- Création de la **crèche intercommunale** des Bouquinville (30 berceaux pour Ermont).

- **Construction du Centre socio-culturel François-Rude** (cf. magazine municipal *Ermont* de décembre 2012) et de la plaine de jeux.
- Participation de la commune à l'implantation de **bornes enterrées** pour la collecte des déchets, dans le quartier des Passerelles.
- **Travaux de voirie et d'accessibilité PHMR** (arrêts de bus, traversées piétonnes, trottoirs).
- Création d'un **parking de 35 places** rue Renoir.
- Déploiement de **sept caméras de vidéoprotection** sur les sites identifiés « sensibles ».
- Achat de **quatre cellules commerciales** rue Saint-Flaive Prolongée.

Les projets mis en œuvre par la Municipalité s'inscrivent dans son plan pluriannuel d'investissement. Un certain nombre d'investissements lancés en 2013 seront achevés en 2014 : ce sera le cas pour la deuxième maison médicalisée, 28 pavillons en accession sociale à la propriété, le groupe scolaire Louis-Pasteur et les Centres socio-culturels des Chênes et François-Rude.

# Les impôts locaux : explication

Le budget 2013 sera le septième consécutif **sans augmentation de la part locale des impôts locaux**. Il s'agit d'un choix fort de la Municipalité, dans un contexte où les charges des ménages vont en s'accroissant : les taux sont donc de **14,42 % pour la taxe d'habitation, 17,04 % pour la taxe sur les propriétés foncières bâties et 82,41 % au titre de la taxe sur les propriétés foncières non bâties**.

Mais comment sont construits les impôts locaux ? Voici quelques explications.

## Composition des impôts locaux

Les impôts locaux se composent pour l'essentiel des quatre taxes directes locales que sont :

- la contribution économique territoriale ;
- la taxe foncière sur les propriétés bâties ;
- la taxe foncière sur les propriétés non bâties ;
- la taxe professionnelle ;
- des taxes annexes et assimilées.

Les bases des impôts locaux sont définies par la loi et reposent sur une notion commune aux quatre taxes : la valeur locative cadastrale. Cette valeur correspond au loyer annuel théorique que produirait un immeuble, bâti ou non bâti figurant au cadastre, s'il était loué dans les conditions normales d'un marché supposé équilibré et concurrentiel.

Les valeurs locatives ont été déterminées lors de la révision des évaluations foncières, réalisée de 1970 à 1973.

Afin de tenir compte de l'évolution des loyers, une actualisation a été effectuée au 1<sup>er</sup> janvier 1978 (coefficient d'actualisation) et, depuis 1981, les valeurs locatives sont majorées annuellement au moyen de coefficients forfaitaires annuels (coefficients de majoration).

Les bases d'imposition sont déterminées par l'État pour le compte des collectivités locales.

## La base d'imposition nette

L'impôt à payer est le résultat de l'addition des cotisations à payer à la commune, au département, à la Région et aux syndicats et établissements intercommunaux.

Il faut ajouter les frais de gestion prélevés par l'État et soustraire les éventuels exonérations et allègements accordés par celui-ci aux contribuables disposant de faibles ressources.

TAXE D'HABITATION 2012 - DÉTAIL DU CALCUL DES COTISATIONS				
Éléments de calcul	Commune	Syndicat de communes	Intercommunalité	Taxe spéciale d'équipement
Valeur locative brute	6558	6558	6558	6558
Valeur locative nette	4357	4357	4972	4357
Abattements à la base				
• Général à la base				
• Personne(s) à charge			10 %	
- Par personne rang 1 ou 2 pour personne(s)				
- Par personne rang 3 ou 4 pour personne(s)			15 %	
• Spécial à la base				
• Spécial handicapé				
Base nette d'imposition	6558	6558	6558	6558
Taux d'imposition 2012	14,42 %	1,78 %	6,58 %	0,519 %
Cotisations 2012	946	117	424	30
Taux d'imposition 2011	14,42 %	1,82 %	6,58 %	0,465 %
Rappel cotisations 2011	929	117	424	30
Variation en valeur	+17	0	+8	+4
Variation en pourcentage	+1,83 %	0 %	+1,89 %	+13,33 %
Abattements de référence 2003/2012				
• Général à la base				
• Par personne(s) à charge (rang 1 ou 2)				
• Par personne(s) à charge (rang 3 ou 4)				
• Spécial à la base				
ÉVOLUTION DES IMPOSITIONS ENTRE 2011 ET 2012				
(a) Cotisations	1528	1568	+40	+2,62 %
(b) Allègements				
(c) = (a) - (b) Somme à payer	1528	1568	+40	+2,62 %
LOCALS TAXES NUMBER 01 RÉGIME P				
Taux global 2000 corrigé	20,1 %			
Cotisation référence 2003	2190173356F	MAISON	DP AFF	VL réactualisée 6558
-La taxe spéciale d'équipement comprend la TSE Grand Paris pour 20 €.				
MONTANT DE LA CONTRIBUTION À L'AUDIOVISUEL PUBLIC DUE EN 2012				
Vous occupez au 1er janvier une résidence équipée d'un poste de télévision				
125				

À Ermont votre impôt est égal à :

Valeur locative brute de votre bien
- les abattements auxquels vous êtes éligibles
<b>X</b> taux d'imposition soit 14,42 %
<b>= Montant de l'impôt communal à payer</b>

**Direction des Affaires Financières**  
Mairie - 100 rue Louis-Savoie - BP 40083  
95123 Ermont Cedex

Adjoint au Maire Chargé des Finances : **Joël Naccache**





## INTERNET

# La fibre optique se déploie à Ermont

Dès la fin de l'année, les Ermontois concernés par cette première tranche de déploiement de la fibre optique pourront contacter l'opérateur de leur choix pour se connecter au Très haut débit.

Carte disponible sur [ville-ermont.fr](http://ville-ermont.fr)

**ZAC Ermont-Eaubonne**  
futur éco-quartier,  
800 logements prévus dont  
10 % de logements sociaux

2013

**DANS LES PROCHAINES SEMAINES, LA FIBRE OPTIQUE VA SE DÉPLOYER PROGRESSIVEMENT, D'ABORD DANS UNE ZONE EN 2013, POUR ÊTRE INSTALLÉE SUR L'ENSEMBLE DE LA COMMUNE AU MAXIMUM D'ICI 5 ANS.**

**L**e Très haut débit (THD) doit pouvoir être accessible par tous. Or, dans notre commune, il existe une disparité du débit internet, principalement due à l'éloignement du central téléphonique, situé sur la commune du Plessis-Bouchard. C'est pourquoi, depuis plusieurs années, M. le Maire se mobilise auprès des opérateurs afin que les Ermontois bénéficient du Très haut débit. Tous ces efforts vont permettre à la commune d'être entièrement connectée à la fibre optique, au maximum d'ici cinq ans.

### Un enjeu industriel majeur

Le déploiement des réseaux à très haut débit, en fibre optique notamment, représente un enjeu industriel majeur. Levier favorisant la compétitivité des entreprises et facteur essentiel pour l'aménagement des territoires, il conditionne le développement de services innovants destinés aux entreprises, aux acteurs publics et à l'ensemble des citoyens. Dès cette année, le centre-ville et l'éco-quartier de la ZAC d'Ermont Eaubonne vont être connectés. Cette première tranche va concerner près de 40 % des

logements de la commune. La Municipalité a d'ores et déjà pris contact avec les bailleurs sociaux et les syndics de copropriété afin de faciliter et d'accélérer le travail de l'opérateur qui sera le maître d'œuvre de ces travaux. En effet, pour que chaque Ermontois habitant dans un immeuble puisse être connecté, le raccordement à la fibre optique doit être accepté en amont, en assemblée générale avec le syndic. Dès la fin de l'année 2013, chaque Ermontois de cette première zone de déploiement, par accès individuel ou collectif, aura alors le choix de son opérateur.

### Quelles avancées pour nous ?

Les débits de la fibre optique, pouvant être cinq fois plus rapides que ceux de l'ADSL, et atteignant jusqu'à 100 Mbit/s, ont permis l'émergence de nouveaux usages internet et multimédia à la maison. Ils répondent aux besoins des foyers de plus en plus gourmands en débit en leur offrant un confort d'usage inégalé. Communiquer en visio, jouer en réseau, partager ses photos en ligne, regarder un match en 3D, suivre deux programmes en qualité haute définition sur deux téléviseurs différents, tout cela est possible simultanément grâce à la fibre optique.



**Direction des Systèmes d'Information et Télécommunications**  
Mairie - 100 rue Louis-Savoie - BP 40083  
95123 Ermont Cedex  
**01 30 72 38 38**  
[ville-ermont.fr](http://ville-ermont.fr)

Conseiller municipal délégué Chargé des Anciens Combattants et des Systèmes d'Information : **Serge Cayla**

**Le déploiement de la fibre optique sera pour Ermont l'occasion d'un saut qualitatif qui bénéficiera aux foyers mais aussi aux entreprises et aux professions libérales.**

## CLUB VERTICAL ERMONTOIS

# L'escalade, un sport pour tous

LE CLUB VERTICAL ERMONTOIS (CVE) A ÉTÉ CRÉÉ EN 1991 SOUS L'IMPULSION D'UNE POIGNÉE DE PASSIONNÉS DE GRIMPE ET DE MONTAGNE. DEPUIS, LE NOMBRE D'ADHÉRENTS N'A CESSÉ DE CROÎTRE POUR ARRIVER, À CE JOUR, À 140 PERSONNES. CE QUI FAIT DU CVE LE 2<sup>E</sup> CLUB DU VAL-D'OISE. RENCONTRE AVEC SON PRÉSIDENT, MICHEL BACQUET.



Le CVE organise, été comme hiver, des séjours en montagne.

### **P**résez-vous le Club vertical ermontois (CVE).

Le club a été fondé en 1991 par Roger Froloff et quelques autres passionnés de montagne. Il en a été le président jusqu'à ce que j'en prenne la relève, il y a déjà onze ans. Le club compte 140 adhérents, âgés de 12 à 80 ans, dont une trentaine de jeunes de moins de 18 ans. Nos membres viennent d'une vingtaine de villes avoisinantes car le Val-d'Oise souffre d'un manque de structures pour la pratique de ce sport. Ermont propose trois structures : deux murs avec encordement (aux Complexes sportifs Gaston-Rebuffat et Raoul-Dautry) ainsi qu'un pan (NDLR : mur d'escalade ne nécessitant pas d'encordement) au gymnase Van Gogh. Le CVE est affilié à la Fédération Française de Montagne et d'Escalade (FFME).

### **Comment fonctionnez-vous ?**

Parmi nos adhérents, nous comptons quatre initiateurs qui, avec l'aide de grimpeurs chevronnés, encadrent les groupes d'adultes débutants. Ils ont pour rôle et ambition de permettre un apprentissage plus rapide, plus efficace et plus ludique en structurant les séances d'encadrement et en apportant en premier lieu aux débutants toutes les notions de sécurité.

Par ailleurs, nous disposons d'une personne titulaire d'un brevet d'État, chargée de l'apprentissage des techniques aux jeunes adhérents et du perfectionnement pour les adultes confirmés qui désirent progresser dans la pratique de l'escalade. Nos initiateurs sont à l'origine de nombreuses actions. À titre d'exemple, ils ont établi un planning annuel de sessions de passage des passeports. Les passeports, établis par la FFME, permettent à chacun de situer son niveau de pratique... Ils portent sur la sécurité, les techniques de cordes, le niveau technique et la connaissance de l'environnement et ses dangers. Par ailleurs, les critères d'obtention des passeports ont permis à nos initiateurs et autres encadrant de structurer leurs séances : échauffement, exercices, apports techniques et théoriques...

Une caractéristique du club est son forum sur le net. De nombreux adhérents

vont régulièrement grimper de manière autonome et postent sur ce forum des messages que tous les adhérents peuvent voir. Ainsi, qui le souhaite peut participer aux sorties organisées quasiment chaque week-end, indépendamment de celles proposées par le club.

### **Quels sont vos objectifs ?**

Notre objectif principal est de permettre à tous la découverte de l'escalade en milieu naturel. Pour cela, nous organisons des journées sur les falaises à proximité (Chantilly, Les Andelys, Fontainebleau...). Nous proposons également des sorties sur des sites plus éloignés, tels que les Calanques ou encore les dentelles de Montmirail dans le Vaucluse... Nous organisons, deux fois par an, des séjours en montagne où les débutants sont encouragés à participer : escalade l'été et cascades de glace en hiver. Par ailleurs, nous souhaitons accroître la participation de nos adhérents aux compétitions. Les compétitions sont un moyen de se confronter à de nouvelles voies sur des structures dont nous n'avons pas l'habitude, dans une ambiance très chaleureuse.

Enfin, en septembre 2012, lors des championnats du monde qui se sont déroulés à Bercy, nous avons pris conscience que l'escalade était un sport tout à fait accessible aux personnes en situation de handicap. En effet, lors de la coupe du monde à Bercy, plusieurs épreuves Handisport ont eu lieu : unijambistes, malvoyants, personnes souffrant de déficiences physiques.

Suite à cela, nous avons entamé une réflexion pour déterminer quels types de handicaps physiques le CVE pourrait gérer sans que cela ne nécessite un encadrement spécial, tout en nous permettant de maintenir la convivialité qui est notre marque de fabrique.

### **Club vertical ermontois**

12 chaussée Jules-César

95600 Eaubonne

<http://cve.escalade.free.fr>

**Adultes, jeunes, personnes en situation de handicap... le Club vertical ermontois (CVE) accueille toutes les personnes attirées par l'escalade.**



FORMATION

# Stage baby-sitting

LE POINT INFORMATION JEUNESSE (PIJ) DE LA DIRECTION JEUNESSE ET SPORTS, EN PARTENARIAT AVEC LA DIRECTION DE L'ACTION ÉDUCATIVE ET LE SERVICE MUNICIPAL PETITE ENFANCE, PROPOSE AUX JEUNES ERMONTOIS DE SE FORMER AU BABY-SITTING.



© Thinkstock

sur place et auront le loisir d'observer la manière dont se déroulent les repas. Les stagiaires seront également formés aux droits et devoirs du salarié (rémunération, contrat de travail...).

### Comment participer ?

Vous avez entre 16 et 25 ans et ce stage vous intéresse ? Vous avez jusqu'au vendredi 15 février pour vous inscrire en venant retirer un dossier au PIJ. Vous devrez joindre un curriculum vitae accompagné d'une lettre de motivation à l'attention de Monsieur le Sénateur-Maire.

### Une rencontre entre baby-sitters et parents

Ces deux journées de formation se clôtureront par une rencontre avec des parents à la recherche de leur futur baby-sitter. Devant le succès rencontré par l'édition 2012, une nouvelle session a été organisée en octobre dernier. Gageons que pour cette nouvelle édition les parents seront aussi nombreux mercredi 6 mars, entre 17h30 et 19h30 à l'Espace Jeunesse, où ils auront l'occasion de rencontrer les jeunes Ermontois ayant suivi la formation 2013 sur le baby-sitting.

Le stage baby-sitting comporte une partie théorique et une partie pratique pour former des baby-sitters de qualité.

Organisée par le Point information jeunesse (PIJ) de la ville, une formation au baby-sitting est destinée aux Ermontois(es) âgé(e)s de 16 à 25 ans, les 5 et 6 mars prochains dans les locaux de l'Espace Jeunesse.

### Une formation sur mesure

Répartis en petits groupes, les Ermontois sélectionnés vont apprendre les règles d'or pour prendre soin d'un bébé ou d'un enfant. La première journée sera consacrée à la prévention des risques domestiques et aux soins spécifiques à apporter aux enfants. Pendant la seconde journée, les stagiaires seront immergés dans les Accueils de loisirs afin de découvrir les activités que l'on peut proposer à un/des enfant(s) pendant le temps de garde. Le midi, ils déjeuneront

### Les intervenants

- Le Centre d'information sur les droits des femmes et des familles (CIDFF).
- Le Service municipal Petite Enfance.
- La Direction de l'Action Éducative.
- Médica formation.

**Vous êtes à la recherche d'un(e) baby-sitter pour vos enfants ?  
Venez rencontrer les jeunes Ermontois qui ont suivi la formation intensive sur le baby-sitting.**

### RAPPEL

### Chantiers jeunes

La Municipalité et la Direction Jeunesse et Sports proposent des chantiers jeunes. Ce dispositif se déroule du 29 avril au 10 mai et du 17 juin au 26 juillet prochains. Il offre la possibilité d'acquérir des compétences nouvelles et de découvrir le monde professionnel grâce à une première expérience. Vous avez entre 16 et 19 ans, habitez Ermont et vous n'avez pas encore réalisé de chantier jeune ? Vous avez jusqu'au vendredi 15 février prochain pour déposer votre candidature et participer à l'un d'entre eux. Une cinquantaine de places sont proposées cette année, pour un Contrat à durée déterminée (CDD) de 15 jours et rémunéré à hauteur du SMIC.

### CV et lettre de motivation à adresser à l'attention de M. le Sénateur-Maire

Direction Jeunesse et Sports - Espace Jeunesse  
01 34 44 27 30 - pij.cyb@ville-ermont.fr

### FACEBOOK

### Retrouvez toute l'actualité jeunesse d'Ermont

Avec la page Facebook de la Direction Jeunesse et Sports, les jeunes Ermontois peuvent suivre en temps réel les activités qui leur sont consacrées, de leur tablette ou de leur smartphone. Cette page permet de communiquer aux jeunes les dates d'événements ou de rendez-vous qui les concernent, de les sensibiliser aux questions de santé et d'utilisation d'internet en relayant des campagnes de prévention.

[facebook.com/InfosJeunesseErmont](https://www.facebook.com/InfosJeunesseErmont)

### Stage baby-sitting

Curriculum vitae et lettre de motivation à envoyer au plus tard le 15 février prochain

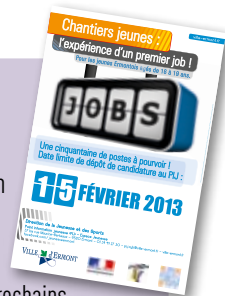
### Direction Jeunesse et Sports

Point information jeunesse (PIJ)  
Espace Jeunesse  
37 bis rue Maurice-Berteaux  
01 34 44 27 30 - pij.cyb@ville-ermont.fr  
[facebook.com/InfosJeunesseErmont](https://www.facebook.com/InfosJeunesseErmont) - ville-ermont.fr

Adjoint au Maire Chargé de la Jeunesse et des Sports :

**Jacques Cazalet**

Conseillère municipale déléguée chargée de la Jeunesse :  
**Brigitte Oehler**



SPECTACLES

De découvertes en découvertes

La saison jeune public



Faites comme chez vous

Théâtre par la Cie Magik Fabrik  
Dès 5 ans / 50 min.

Chez les Vubert, il est impossible d'imaginer une maison sans vie. Alors on actionne à tour de bras mille et une manivelles ou autres machineries stupéfiantes, qui permettent à leur maison toute étriquée de se transformer comme par magie.

Le rythme et la mélodie envahissent leur vie quotidienne et les objets, le décor, les corps deviennent à leur tour instruments de musique.

Théâtre, musique, chant, danse, jeu clownesque et burlesque se mêlent et s'entremêlent pour créer un univers drôle, décalé et poétique qui fait chanter le blues aux casseroles.

**Mercredi 6 mars à 10 h et 15 h 30**

Théâtre de l'Aventure

T.P. : 8,50 € / T.R. : 7 € / Carte : 5,50 €

Il était une chaise

Ciné-danse par la Cie Nathalie Cornille  
Dès 5 ans / 45 min.

C'est à une expérience originale que nous invite la Cie Nathalie Cornille : la rencontre de l'univers d'un cinéaste avec le langage d'une chorégraphe. Cinq films de Norman Mac Laren, cinéaste canadien, sélectionnés pour leur rapport au mouvement, allant de films d'animation abstraits à des films où acteurs et objets s'offrent un duel comique, en passant par le papier animé...

Véritable pas de deux entre l'écran et la scène, le duo chorégraphique trouve sa place dans cette troisième dimension dont l'énergie est palpable pour le spectateur qui découvre ou redécouvre l'œuvre de Norman Mac Laren par le regard intime d'une scénographie sobre et contemporaine.

La chorégraphie est tantôt abstraite, tantôt ludique et toujours fidèle à l'esprit du cinéaste qui affectionne particulièrement le mouvement, la danse, l'humour et qui joue avec l'absurde comme les danseurs jouent avec l'image.

**Samedi 2 mars à 17 h**

Théâtre de l'aventure

T.P. : 8,50 € / T.R. : 7 € / Carte : 5,50 €







© D.R.

## Lumières d'Europe – Bach : Brandebourgeois, cantate, suites et concerto

Par l'Ensemble Jean-Walter Audoli –  
Orchestre de chambre d'Île-de-France

Depuis sa fondation, l'Ensemble Jean-Walter Audoli a donné plus de neuf cents concerts en France et à l'étranger et de nombreuses émissions de télévision ont été enregistrées comme *Musiques au Cœur* d'Ève Ruggieri. L'orchestre a fait appel à des solistes et des comédiens d'exception :

James Bowman, Gérard Caussé, Paul Esswood, Paul Tortelier, Christiane Eda-Pierre, Marielle Nordman, Jean-Pierre Wallez, Michel Piquemal, Michel Portal, Astor Piazzola, Martial Solal, Jean-Pierre Cassel, Michel Bouquet, Robin Renucci...

**Vendredi 22 mars à 20 h 30**

Chapelle Notre Dame des Chênes  
T.P. : 22 € / T.R. : 19 € / Carte : 17 €

## MAGOA en concert au 37 bis

Depuis plusieurs années, la Direction Jeunesse et Sports a mis en place un dispositif d'accompagnement pour les groupes locaux de musiques actuelles et leur donne la possibilité de se produire sur scène.

C'est au tour de Magoa de se confronter à la scène du 37 bis (salle de l'Espace Jeunesse).

Leur premier album a été très bien accueilli par les fans et les critiques. Magoa revient avec sept nouveaux morceaux de Metal. Enregistrés au Hobby store Studios à Los Angeles, ce nouvel EP déborde de puissance et délivre un message de liberté dans la pure tradition du Rock'n'Roll.

Magoa a toujours été un groupe «live» doté d'une immense énergie communicative sur scène. Le groupe est composé de Cyd Chassagne (au chant), Vincent Alvarez (guitare), David Teixeira (guitare), Vincent « Swhammer » Blondel (à la basse) et Martin Montergnole (percussions).



© D.R.

**Vendredi 1<sup>er</sup> mars à 20 h**  
**Espace Jeunesse**

37 bis rue Maurice-Berteaux  
95120 Ermont - 01 34 44 10 30  
facebook.com/infosjeunesseermont  
jeunesse@ville-ermont.fr  
Entrée gratuite

## CINÉ - JEUNESSE

### Rose et Violette



© Filmimage

#### Aleksandr

De Louise Seynhaeve , Raphaëlle Ranson , Juliette Klausner , Maxime Hibon , Remy Dereux

Aleksandr le tricoteur a oublié depuis longtemps la raison pour laquelle il vit suspendu au-dessus des nuages avec son village, qui survit au froid grâce à ses tricots. Jusqu'au jour où il tombe et doit faire face à l'inconnu et à ce qui vit en dessous.

#### Rose et Violet

De Luc Otter , Claude Grosch

Le cirque Igor a recruté deux nouvelles acrobates : Rose et Violet, les sœurs siamoises ! Attachées par un bras commun, elles pirouettent et rebondissent sous les projecteurs. Elles sont promises à un grand succès, mais l'arrivée de l'homme le plus fort du monde au sein de la troupe d'artistes vient tout compliquer.

**Mercredi 27 février à 14 h 30**

Dans le cadre du Festival Image par image piloté par  
l'association départementale Écrans VO.

Trois courts-métrages d'animation à voir dès 6 ans  
Durée : 1 h

#### La chose perdue

De Andrew Ruhemann, Shaun Tan  
**Oscar 2011, Crystal d'Annecy 2011.**

Un garçon trouve une créature étrange sur la plage et décide de lui trouver un foyer dans un monde où les hommes considèrent qu'il y a des choses bien plus importantes.

#### Théâtre de l'Aventure

1 rue Gambetta

#### Théâtre Pierre-Fresnay

3 rue Saint-Flaive Prolongée

**Un seul numéro pour vos réservations :**  
**01 34 44 03 80**

#### Horaires des réservations

Mardi et jeudi : 15 h 30 > 18 h 30  
Mercredi : 10 h > 12 h et 15 h > 17 h  
Vendredi : 15 h 30 > 19 h

Adjointe au Maire Chargée de l'Action Culturelle :  
**Martine Pégorier-Lelièvre** ■

## PARTENARIAT ARTISTIQUE

# Les jeunes Ermontois à l'assaut du Palais

LE PALAIS DE TOKYO, SITE DE CRÉATION CONTEMPORAINE, A OUVERT SES PORTES EN 2002, OFFRANT AU CŒUR DE PARIS UN LIEU D'EXCEPTION POUR LES ARTISTES ÉMERGENTS. DÈS 2003, LA COMMUNE D'ERMONT A SOUHAITÉ ÉTABLIR UN PARTENARIAT AVEC CE SITE UNIQUE POUR Y ACCUEILLIR TOUS LES HABITANTS D'ERMONT ET METTRE EN PLACE UN PROGRAMME DE SENSIBILISATION À L'ART CONTEMPORAIN AUPRÈS DES ÉCOLES PAR LE BIAIS DE VISITES GUIDÉES.



Pour fêter ses 10 ans, le Palais de Tokyo s'est agrandi ! Après dix mois de travaux, il fait peau neuve et investit désormais l'intégralité du bâtiment, soit 22 000 m<sup>2</sup>, qui en font le centre d'Art contemporain le plus vaste d'Europe.

Le Palais de Tokyo n'est pas un musée comme les autres. Souvent, les visiteurs peuvent toucher les œuvres et même les traverser !



Durant les dix années de partenariat avec la ville d'Ermont, ce sont près de 3 000 enfants et enseignants qui ont bénéficié d'une sensibilisation à la création contemporaine par les médiateurs du Palais de Tokyo.



Les enseignants ont aussi des sessions de sensibilisation à l'Art contemporain en amont des visites avec leurs élèves leur permettant ainsi de mieux les préparer à ce qu'ils vont découvrir. Sandrine Donini, professeur d'arts visuels au lycée Gustave-Eiffel nous livre son point de vue : « En pénétrant dans l'enceinte du musée, les élèves ont immédiatement été interpellés par le caractère aussi déroutant qu'inhabituel du lieu qui semble encore en chantier. [...] Au cours de la visite, ils ont particulièrement apprécié les explications des médiateurs qui leur ont permis d'accéder à la compréhension des œuvres. Peu habitués aux œuvres contemporaines, ils ont été séduits par le caractère interactif de certaines d'entre elles qui amènent le visiteur à jouer avec elles. Bien que sceptiques au départ, ils sont repartis ravis de cette visite qui a nourri l'envie de découvrir d'autres musées et de retourner au Palais de Tokyo en famille. »

**EXPRESS** En février, les lundis à 14h au Théâtre Pierre-Fresnay ont lieu les conférences Visages de l'art : lundi 4 février, *Les mosquées des trois capitales ottomanes : Bursa, Edirne et Istanbul*, puis lundi 11 février *Le Palais de Topkapi, la vie à la cour ottomane*, et enfin, lundi 18 février, *L'art du livre*. Le cycle sur les Arts premiers débute lundi 25 février avec une conférence sur le *Corps marqué, corps peint... et l'identité s'affirme!* Dans le cadre du cycle *Partie de campagne(s)*, la conférence a lieu jeudi 14 février à 18h30 à la Médiathèque intercommunale André-Malraux sur *L'art contemporain, capital & création*. Une visite-conférence est prévue le 1<sup>er</sup> février au musée de l'Orangerie. Deux visites-conférences sont programmées au musée du Louvre : jeudi 21 février pour l'exposition *Les arts de l'Islam au sein du monde arabe (Syrie, Égypte, Espagne)* et jeudi 28 février pour *Le monde turc (Seldjoukide et Ottoman)*. Uniquement sur réservation. Pôle Culturel. ■



# de Tokyo



Les abonnés aux cycles de conférences Visages de l'art ont également bénéficié d'une visite-guidée au Palais de Tokyo. L'Art contemporain ne semble pas toujours être accessible et ces visites ont pour objectif de casser les préjugés sur cette forme d'art actuel.

## Les concerts et spectacles d'élèves du Conservatoire

Tout au long de l'année, les élèves se produisent sur scène. Ces représentations sont ouvertes au public, dans la limite des places disponibles.

- **Samedi 9 à 20h et dimanche 10 février à 17h**, au Théâtre Pierre-Fresnay : spectacle de danse encadré par Édith Karsenty et Catherine Tréheux. Réservations au Théâtre Pierre-Fresnay - 01 34 44 03 80
- **Samedi 9 février à 17h30**, à la Chapelle de Cernay : concert croisé des classes de batterie, contrebasse, trompette et saxophone encadrées par Nicolas Chaumeaux, Benjamin Hébert, Carole Lavecot et Guillaume Perez.
- **Samedi 23 février à 17h15**, à la Chapelle de Cernay : concert des classes de piano et violon encadrées par Geneviève Vallée et Philippe Andina.
- **Jeudi 28 février à 19h**, à la Chapelle de Cernay : concert des classes de flûte, piano et violoncelle encadrées par Olivier Aulnette, Edison Carranza et Isabelle Formosa.

Pour les concerts à la Chapelle de Cernay (rue du Général Decaen), renseignements et réservations au Conservatoire au 01 34 15 51 14.

Pôle Culturel d'Ermont  
Théâtre de l'Aventure  
1 rue Gambetta  
95120 Ermont  
01 30 72 37 11  
01 30 72 52 94 (dès le 4 février)

À partir du 4 février,  
le Pôle Culturel  
déménage au  
Théâtre de l'Aventure !

Adjointe au Maire Chargée de l'Action Culturelle :  
Martine Pégorier-Lelièvre ■

# A U C I N É M A

Plein tarif : 5,40 €

Tarif réduit (titulaires de la carte Ermont-sur-Scènes, étudiants, moins de 18 ans, demandeurs d'emploi, groupe de + de 10 personnes) : 4,20 €

Ciné-jeunesse : 2,80 €

Tarif pour les courts métrages (moins d'1 h) : 2,40 €

## Les hauts de hurlement

Drame d'Andrea Arnold



Avec Kaya Scodelario,  
James Howson,  
Solomon Glave...  
Durée : 2 h 08

Alors que la tempête fait rage, un homme, Monsieur Earnshaw, recueille un jeune bohémien, grelottant sous la pluie. Il sera baptisé Heathcliff. Chahuté par les hommes du domaine des Hauts de Hurlement, il devient le protégé de la fille de Earnshaw, Cathy.

**Mercredi 6 février à 18 h & 20 h 45**

## Le noir (te) vous va si bien

Drame de Jacques Bral



Avec Sofiia Manousha,  
Lounès Tazairt,  
Julien Baumgartner...  
Durée : 1 h 28

Cobra vit dans une famille émigrée dont le père Moncef souffre du déracinement. Chaque matin, elle quitte la maison, voilée, et se change dans un café avant d'aller travailler cheveux aux vents. Le père veut la marier et va lui chercher un homme qui lui convient (à lui évidemment). Mais, Cobra tombe amoureuse du barman du café où elle se change tous les jours. Elle n'aura pas le temps de le présenter à ses parents...

**Mercredi 13 février à 18 h & 20 h 45**

## Les bêtes du sud sauvage en V.O.

Drame de Benh Zeitlin



Avec Quvenzhané  
Wallis, Dwight Henry,  
Levy Easterly...  
Durée : 1 h 32

**Caméra d'Or pour Benh Zeitlin au Festival de Cannes 2012**

**Grand Prix et Prix de la critique internationale au Festival du cinéma américain de Deauville 2012**

**Grand Prix du Jury - Fiction américaine au Festival Sundance 2012**

Hushpuppy, 6 ans, vit dans le bayou avec son père. Brusquement, la nature s'emballa, la température monte, les glaciers fondent, libérant une armée d'aurochs. Avec la montée des eaux, l'irruption des aurochs et la santé de son père qui décline, Hushpuppy décide de partir à la recherche de sa mère disparue.

**Mercredi 20 février à 18 h & 20 h 45**

## Argo en V.O.

Thriller de Ben Affleck



Avec Ben Affleck, Bryan Cranston, John Goodman...  
Durée : 1 h 59

**Golden Globes 2013 du meilleur film dramatique et du meilleur réalisateur**

**meilleur réalisateur**

Le 4 novembre 1979, au summum de la révolution iranienne, des militants envahissent l'ambassade américaine de Téhéran et prennent 52 Américains en otage. Au milieu du chaos, six Américains s'échappent et se réfugient au domicile de l'ambassadeur Canadien. Pour les faire sortir du pays, un spécialiste de l'exfiltration de la CIA monte un plan risqué.

**Lundi 25 février à 18 h & 20 h 45**

## Renoir

Drame de Gilles Bourdos



Avec Michel Bouquet,  
Christa Theret,  
Vincent Rottiers...  
Durée : 1 h 41

1915. Au crépuscule de sa vie, Auguste Renoir est éprouvé par la perte de son épouse et les mauvaises nouvelles venues du front : son fils Jean est blessé... Mais une jeune fille, Andrée, va insuffler au vieil homme une énergie qu'il n'attendait plus. Lorsque Jean, revenu blessé de la guerre, vient passer sa convalescence dans la maison familiale, il découvre à son tour, fasciné, celle qui est devenue l'astre roux de la galaxie Renoir.

**Mercredi 27 février à 18 h & 20 h 45**

## Le Hobbit : un voyage inattendu

Film fantastique de Peter Jackson



Avec Ian McKellen,  
Martin Freeman,  
Richard Armitage...  
Durée : 2 h 45

Bilbon Sacquet cherche à reprendre le Royaume perdu des Nains d'Erebor, conquis par le redoutable dragon Smaug. Alors qu'il croise par hasard la route du magicien Gandalf le Gris, Bilbon rejoint une bande de treize nains dont le chef n'est autre que le légendaire guerrier Thorin Écude-Chêne. Leur périple les conduit au cœur du Pays Sauvage, où ils devront affronter toutes sortes de créatures.

**Mercredi 6 mars à 17 h 30 & 20 h 45**

## Choucroute partie



L'association paroissiale d'Ermont vous propose de participer à sa choucroute partie animée par l'orchestre Nuance, **samedi 23 février** à partir de 19h30, à l'Espace Yvonne-Printemps du Théâtre Pierre-Fresnay.

Réservations (salle Jean-Paul II, 1 rue Jean-Mermoz - place du marché Saint-

Flaive), les mercredi et samedi, de 9h30 à 12h.

### Association paroissiale d'Ermont

Salle Jean-Paul II

1 rue Jean-Mermoz - 95120 Ermont

**01 34 14 29 01**

## Autour de Leonardo



Chaque année, l'association Autour de Leonardo reconstitue une fresque historique, sous forme de parcours-spectacle, dans le parc du prestigieux château d'Écouen. Elle recherche des bénévoles pour son prochain spectacle ; comédiens, figurants, costumiers, techniciens sont tous les bienvenus.

### Autour de Leonardo

09 53 83 50 08

[autourdeleonardo.org](http://autourdeleonardo.org)

## Stage AEC

Dans une ambiance conviviale, le stage annuel de l'Association éducative des Chênes (AEC) (danse modern'jazz, step, atelier chorégraphique, stretching, relaxation) aura lieu **samedi 23 février** après-midi pour les enfants à partir de 9 ans et **dimanche 24 février** pour les ados et les adultes, de tous niveaux. Pour tous.

**06 83 16 76 81 - [aec.ermont@gmail.com](mailto:aec.ermont@gmail.com)**



## Danse en Chemin



**Dimanche 24 février** prochain à 18h, vous pourrez assister aux 8<sup>e</sup> Rencontres chorégraphiques organisées par la C<sup>ie</sup> Danse en Chemin au Théâtre Pierre-Fresnay à Ermont.

Cette manifestation réunira une dizaine de groupes de danse qui viennent présenter des projets chorégraphiques touchant tous les domaines artistiques : jazz, danses classique et contemporaine, néo-classique, modern'jazz. Venez nombreux apprécier la qualité des interprètes amateurs et professionnels et la richesse musicale de ce spectacle rempli d'émotions.

### Tarifs et réservations

Courrier : 8 €

Guichet : 10 €

Danse en Chemin

6 place des Marchands Laboureurs

95120 Ermont

**[danseenchemin@gmail.fr](mailto:danseenchemin@gmail.fr)**

**01 34 15 60 58 / 06 41 89 09 12**

## Bénévoles

L'hôpital de Margency recherche des bénévoles. Si vous souhaitez donner du temps pour vous engager bénévolement auprès des enfants malades de l'hôpital de Margency, contactez le 06 10 34 18 35.

**Vous êtes une association et souhaitez apporter des modifications sur les informations apparaissant sur le site de la commune ?**

Envoyez vos demandes sur [associations@ville-ermont.fr](mailto:associations@ville-ermont.fr)



## Services d'urgence

Pompiers 18

Médecins

• SAMU : 15

• SOS Médecins du Val-d'Oise : 01 30 40 12 12/  
01 30 30 07 15

Vétérinaires

Nuits, dimanches et jours fériés

Syndicat des vétérinaires : 08 92 68 99 33

Centre antipoison : 01 40 05 48 48

## Pharmacies de garde



Des gardes sont organisées les dimanches, jours fériés et nuits. Les coordonnées des pharmacies de garde sont apposées sur votre pharmacie habituelle.

## Quand venir en mairie ?

100 rue Louis-Savoie

BP 40083 - 95123 Ermont Cedex

01 30 72 38 38 - Fax 01 34 15 29 92

mairie@ville-ermont.fr

**Du lundi au mercredi** : 9 h - 12 h & 14 h - 17 h 30

**Jeudi et samedi** : 9 h - 12 h

**Vendredi** : 9 h - 12 h & 14 h - 16 h 30

## Permanences de vos élus

**Le Maire reçoit en mairie tous les samedis, de 9 h à 12 h, sur rendez-vous.**

**Adjoints au Maire** : sur rendez-vous en mairie.

**Conseiller général du canton d'Ermont** :

Lionel Georgin - Permanence en mairie bâtiment B, sur rendez-vous au 01 30 72 38 53.

lionel.georgin@ville-ermont.fr

**Député** : Gérard Sébaou - Permanence sur rendez-vous en mairie bâtiment A, chaque deuxième vendredi du mois, à 18 h. **Prochaines permanences** : vendredis 8 février et 8 mars. Prenez rendez-vous au 06 28 65 75 20 ou par mail à gsebaou@assemblee-nationale.fr ou par courrier à Bureau de M. Sébaou, Assemblée nationale, 126 rue de l'Université, 75355 Paris 07 SP.

## Musée des arts et traditions populaires

254 rue Louis-Savoie

Esplanade du parc de la mairie

eco-musee@ville-ermont.fr

Conservateur : Michel Auger

Visites commentées sur rendez-vous au

01 30 72 38 28.

Entrée : 1,50 € ; gratuit pour les scolaires et moins de 12 ans.

## Forces de l'ordre

Hôtel de Police

201 rue Jean-Richepin

BP 82 - 95123 Ermont Cedex - 01 30 72 66 66

Ouverture du commissariat et dépôt de plainte

24 h/24

**Police municipale intercommunale**

76 avenue du Général Leclerc - 95390 Saint-Prix

01 34 27 24 37 - Fax 01 39 59 41 35

Du lundi au vendredi (9 h - 12 h et 14 h - 17 h)

• Poste d'Ermont

7 rue de la Réunion - 95120 Ermont

01 30 72 94 60 - Fax 01 30 72 56 93

Accueil du public du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h. En cas de besoin, une patrouille vous répondra au 01 30 72 94 60, du lundi au samedi de 8 h à 23 h et le dimanche de 9 h à 20 h.

## Précarité énergétique : Habiter mieux

L'État et l'Agence nationale de l'habitat (Anah) ont mis en œuvre un programme national d'aide à la rénovation thermique des logements. La communauté d'agglomération Val-et-Forêt participe à ce programme intitulé Habiter Mieux. Celui-ci a pour objectif de lutter contre la précarité énergétique avec une aide financière et un accompagnement personnalisé des propriétaires occupants aux revenus modestes. Les travaux d'amélioration de la performance énergétique du logement constitueraient un moyen décisif pour réduire les factures et permettre aux ménages d'avoir un niveau de confort thermique minimal.

**Service habitat de Val-et-Forêt**

01 34 44 82 33 - anah.fr/habitermieux

## Vaccination

La vaccination est un acte qui permet de stopper la transmission de certaines maladies infectieuses chez les enfants et les adultes et ainsi d'éviter les épidémies. Dans le cadre du développement de son action en faveur de la prévention santé, la Municipalité s'est rapprochée du Centre départemental de dépistage et de soins (CDDS) d'Eaubonne, qui dépend du conseil général du Val-d'Oise. Ce centre met en place des séances de vaccinations gratuites. Celles-ci sont organisées un mardi par mois, entre 9 h 30 et 12 h 30. Les prochaines séances auront lieu les 5 février et 5 mars. Les vaccins pratiqués sont le ROR (Rougeole, Oreillons, Rubéole), le DTP (Diphtérie, Tétanos, Poliomyélite), le DTPC (Diphtérie, Tétanos, Poliomyélite, Coqueluche) et l'Hépatite B. Ils sont fournis gratuitement. Ces vaccins s'adressent à tous types de public à partir de 6 ans.

Pour se faire vacciner, il est nécessaire de prendre rendez-vous au 01 34 06 00 98.

**Centre départemental de dépistage et de soins**

29 avenue de Paris

95600 Eaubonne

01 34 06 00 98

Pour s'y rendre en bus : ligne 14 à partir de la gare Ermont Eaubonne, arrêt Bois-Jacques (qui se trouve juste devant le centre)

## Collecte des objets encombrants

Les jours de ramassage des objets encombrants diffèrent selon votre secteur d'habitation.

**Secteur A** mardis 19 février et 19 mars 2013

**Secteur B** mercredis 20 février et 20 mars 2013

**Secteur C** jeudis 21 février et 21 mars 2013

**Secteur D** vendredis 22 février et 22 mars 2013

Le dépôt des objets encombrants se fait uniquement la veille après 19 h. Merci de ne les déposer sur les trottoirs qu'aux jours et heures prévus.



Vous trouverez le plan et le calendrier annuel du ramassage des objets encombrants sur le site de la ville : [ville-ermont.fr](http://ville-ermont.fr) également téléchargeable sur [syndicat-emmaude.com](http://syndicat-emmaude.com).

**Pour les déchets spéciaux, pensez à les déposer à l'Éco-site du Plessis-Bouchard**

**Syndicat Émeraude - Éco-site**

12 rue Marcel-Dassault

Parc d'activité des Colonnes

95130 Le Plessis-Bouchard

01 34 11 92 92

contact@syndicat-emmaude.com

**Heures d'ouverture jusqu'au 31 mars 2013 (horaires d'hiver)**

Tous les jours de 10 h à 18 h, sauf les mardis et jeudis de 14 h à 18 h.

Fermetures exceptionnelles les 1<sup>er</sup> mai, 25 décembre et 1<sup>er</sup> janvier.

## PERMANENCES

### Espace info énergie

Tous les premiers jeudis de chaque mois, de 16 h 15 à 19 h en mairie bâtiment A, votre conseiller énergie répond à toutes vos questions concernant les économies d'énergie, les travaux d'isolation ou encore les aides financières disponibles. Prenez rendez-vous au 01 30 32 97 21, des conseils neutres et gratuits vous seront délivrés pour réduire votre facture énergétique, bien isoler votre logement, choisir le bon système de chauffage, financer votre projet et connaître les incitations fiscales existantes.

Retrouvez également votre conseiller énergie chaque deuxième mardi du mois, de 16 h à 20 h dans les locaux de la communauté d'agglomération Val-et-Forêt (rue du Centre Technique), en prenant rendez-vous au 0 800 095 700.

**Permanence Espace info énergie**

Chaque 1<sup>er</sup> jeudi du mois, de 16 h 15 à 19 h

Mairie bâtiment A - 100 rue Louis-Savoie - BP 40083

95123 Ermont Cedex - 01 30 32 97 21

**Espace info énergie**

Pact Val-d'Oise

13 boulevard de l'Hautil - 95092 Cergy-Pontoise

01 30 32 97 21 - Fax 01 30 38 38 05

**Service municipal Développement Durable**

100 rue Louis-Savoie - BP 40083 - 95123 Ermont Cedex

01 30 72 38 52 - Fax 01 30 72 37 85

developpementdurable@ville-ermont.fr

[infoenergie.org](http://infoenergie.org) / [ville-ermont.fr](http://ville-ermont.fr)

Adjointe au Maire Chargée du Développement Durable : Catherine Klein-Souchal ■

## Un mandat, c'est suffisant

Parmi les 60 engagements du Président François Hollande, sur la base desquelles il a été élu en mai 2012, figurait le non-cumul des mandats. Quelques mois après son élection, il a donc confié à l'ancien Premier ministre Lionel Jospin le soin de rédiger un rapport sur la rénovation et la déontologie de la vie publique, qui concernait notamment ce point. Le 16 janvier dernier, le Président François Hollande a réaffirmé sa volonté de limiter le cumul des mandats, un projet de loi devant être présenté en conseil des ministres fin février-début mars.

Concrètement, le projet de loi interdirait aux parlementaires (députés ou sénateurs) de cumuler ce mandat avec un «exécutif local» (maire par exemple). En revanche les parlementaires pourraient conserver un mandat local (simple conseiller municipal par exemple) afin de rester proches de leur territoire.

Cette réforme, défendue de longue date par la gauche, vise à faire en sorte que les élus de la République soient pleinement impliqués dans le mandat que leur ont

confié les électeurs. Les Maires auront ainsi plus de temps à consacrer à leur ville et pourront être plus proches des citoyens, des quartiers et des associations. Les parlementaires n'auront quant à eux pour unique préoccupation que d'exercer leur mission de législateurs, ce pourquoi ils sont élus.

Il s'agit également d'un projet déterminant pour le renouvellement du personnel et des pratiques politiques, tant nationale que localement.

À Ermont, notre groupe s'est toujours engagé contre le cumul des mandats et nous avons maintes fois dénoncé la situation actuelle. Si le projet de loi est adopté, il ne saura plus possible d'être à la fois Sénateur et Maire, même si nous ne savons pas encore si la réforme sera appliquée dès les prochaines élections municipales (mars 2014) ou plus tard, forçant les élus «cumulards» à démissionner de l'un des deux. Dans ce dernier cas, voter pour un Maire «cumulard» en 2014 ce sera voter pour un Maire ayant une durée de mandat de quelques mois...

avant de devoir peut-être démissionner. Nous espérons que la majorité municipale actuelle éclaircira sa position sur ce point. Non pas seulement concernant Ermont, mais plus généralement, au sujet du non-cumul des mandats. Il y a bien longtemps, avant d'être élu Sénateur, le Maire d'Ermont s'était engagé contre le cumul des mandats...

Pour notre part nous saluons la position de Gérard Sebaoun, qui, élu député de notre circonscription en juin dernier, a annoncé qu'il ne se présenterait pas comme tête de liste aux municipales de Franconville en 2014, où il est actuellement conseiller municipal. Peut-être que sa position exemplaire et républicaine inspirera d'autres élus.

**Les élus du groupe Générations Ermont**  
**Mathias TROGRIC,**  
**Christophe RODRIGUES,**  
**Talal KHIYACHI, Marine GILBERT,**  
**Alain FABRE, Jean-François HEUSSER**  
[www.generations-ermont.fr](http://www.generations-ermont.fr)  
contact@generations-ermont.fr

**Stage baby-sitting** ville-ermont.fr

Vous avez entre 16 et 25 ans ?  
Vous aimez vous occuper des enfants ?  
Profitez de deux jours de formation sur la garde d'enfant.

Mardi 5 et  
mercredi 6 mars 2013  
à l'Espace Jeunesse

Direction Jeunesse et Sports  
Point information jeunesse (PIJ)  
Espace Jeunesse  
37 bis rue Maurice-Berteaux - 01 34 44 27 30 - [pij.cyb@ville-ermont.fr](mailto:pij.cyb@ville-ermont.fr)

VILLE d'ERMONT



**Chantiers jeunes :** ville-ermont.fr

**l'expérience d'un premier job !**

Pour les jeunes Ermontois âgés de 16 à 19 ans.

**JOBS**

Une cinquantaine de postes à pourvoir !  
Date limite de dépôt de candidature au PIJ :

**15 FÉVRIER 2013**

Direction de la Jeunesse et des Sports  
Point information jeunesse (PIJ) - Espace Jeunesse  
37 bis rue Maurice-Berteaux - 95120 Ermont - 01 34 41 27 30 - [pij.cyb@ville-ermont.fr](mailto:pij.cyb@ville-ermont.fr) - [ville-ermont.fr](http://ville-ermont.fr)  
[facebook.com/jeunesseermont](https://www.facebook.com/jeunesseermont)

VILLE d'ERMONT





**Capio Clinique Claude Bernard**  
9 avenue Louis Armand 95120 ERMONT  
**01 30 72 33 33**

CHIRURGIE	KINESITHERAPIE REEDUCATION 01-30-72-33-33
CHIRURGIE ROBOTIQUE	LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES 01-30-72-35-30
MATERNITE / NEONATOLOGIE	RADIOLOGIE / SCANNER / IRM 01-30-72-33-30
MEDECINE	
ENDOSCOPIE	
CENTRE HEMODIALYSE	

**URGENCES 24h/24 : 01-30-72-35-17**



A 200 mètres de la Gare RER Ermont/Eaubonne  
[www.clinique-claude-bernard.fr](http://www.clinique-claude-bernard.fr)

**GAZ SERVICE**  
**RAPIDE**

À votre service depuis plus de 25 ans

**PLOMBERIE - CHAUFFAGE**  
**ÉNERGIES RENOUVELABLES**

**SAV**

**OUVERT EN AOÛT** FRISQUET, DE DIETRICH, ELM LEBLANC, CHAFFOTEAUX, SAUNIER DUVAL... **DEVIS GRATUIT**

Vente, installation, dépannage, ramonage, désembouage...

**Contrat d'entretien 99 € TTC**  
Chaudières gaz . B.T

**01 39 59 26 04**

23, rue de Montmorency 95600 EAUBONNE  
Fax : 01 39 59 67 04  
[www.gazservicerapide.com](http://www.gazservicerapide.com)  
[gsr95600@gmail.com](mailto:gsr95600@gmail.com)

Reprise ancienne chaudière **230€ TTC**

**cora** cora et moi, la confiance est là

Centre commercial **cora** Avenue Georges Pompidou 95120 Ermont  
Tel : 01.30.72.88.08

**coradrive.fr**

Commandez en ligne parmi plus de 15 000 références. C'est prêt à emporter.

**ouvert du lundi au samedi de 8h30 à 21h**

Devenez client privilégié

**doublez vos points le mardi**

**le Jeudi -10%** sur les produits cora, Kido, Patrimoine gourmand, verciel, Influx, Doméos, optim'alp et la bijouterie du carré Or

- Je fais mes courses en ligne sans frais supplémentaires
- Je choisis le jour et l'heure
- Je paie en ligne en toute sécurité
- Je récupère mes courses au drive de mon cora

**coradrive.fr**

cora billetterie coramobile coraphotos cora Loc cora voyages cora finances coradrive.fr un nouveau service de cora Ermont Louez facile

cora et moi, la confiance est là **cora**

**Ermont Magazine**

Pour informer les Ermontois de votre activité pensez à votre publicité dans le magazine Ermont

**Contactez notre commercial Mike Ouaki**  
**au 06 59 23 23 43**

**ESER**

## Marche en forêt

Tous les lundis et mercredis à 9h, avec le Club Le Bel Âge

Tous les lundis à 13h45, avec le Club Tambour Battant

Tous les lundis à 9h, avec la Retraite sportive du Parisis (RSP)

## Yoga

Tous les mardis de 11h à 12h15, avec la Retraite sportive du Parisis

## Jeux divers

Tous les mardis à 14h, avec le Club Tambour Battant

## Tous les mardis (hors vacances scolaires)

8h30 : petit café de la Pergola au Point info famille (PIF) de la Pergola des Chênes et des Espérances. Centre socio-culturel des Chênes

## Jusqu'au vendredi 15

Dépôt des candidatures pour le stage baby-sitting et les chantiers jeunes. Direction Jeunesse et Sports

## Jusqu'au 23

Recensement de la population. État civil

## Vendredi 1<sup>er</sup>

Visite-conférence au musée de l'Orangerie. Uniquement sur réservation. Pôle Culturel

**COMPLÈT** 20h : théâtre avec *La Mouette* au Théâtre de l'Aventure. Pôle Culturel

## Lundi 4

14h : conférence *Les mosquées des trois capitales ottomanes : Bursa, Edirne et Istanbul* au Théâtre Pierre-Fresnay. Pôle Culturel

## Mardi 5

12h30 : sortie à Versailles (78) : Le Grand Trianon. Les Pénélopes d'aujourd'hui

## Mercredi 6

9h30 : contes pour les 3-5 ans à la Bibliothèque Les Passerelles

18h et 20h45 : drame avec *Les hauts de hurlavent* au Cinéma Pierre-Fresnay. Pôle Culturel

## Jeudi 7

11h45 : visite conférence de l'exposition *Van Gogh et le Japonisme* à la Pinacothèque. Les Pénélopes d'aujourd'hui

14h : crêpes et bolée de cidre. Club Tambour Battant

16h15 - 19h : permanence Espace info énergie en mairie bâtiment A. Développement Durable

18h - 19h30 : conférence Maladies d'Alzheimer et apparentées à

l'Espace Yvonne-Printemps du Théâtre Pierre-Fresnay. CCAS

20h45 : conseil municipal en mairie, bâtiment B, salle Jacques Berthod

## Vendredi 8

20h30 : jazz et musiques du monde avec Renaud Garcia Fons à la Chapelle Notre-Dame des Chênes. Pôle Culturel

## Samedi 9

11h : assemblée générale et repas à l'Arche. Club Le bel Âge

Repas médiéval à Théméricourt dans le cadre des conférences Visages de l'art. Uniquement sur réservation. Pôle Culturel

## Lundi 11

14h : conférence Visages de l'art sur le Palais de Topkapi au Théâtre Pierre-Fresnay. Pôle Culturel

## Mardi 12

14h : conférence *Les Aborigènes d'Australie*. Les Pénélopes d'aujourd'hui

16h - 20h : permanence Espace info énergie. Val-et-Forêt

## Mercredi 13

10h : danse avec *Petit mars changeant* au Théâtre de l'Aventure. Pôle Culturel

11h30 : repas partagé. Club Tambour Battant

18h & 20h45 : drame avec *Le noir (te) vous va si bien* au Cinéma Pierre-Fresnay. Pôle Culturel

## Jeudi 14

9h - 12h : permanence au CCAS. Amis Services

14h : concours de tarot. Club Tambour Battant

18h30 : conférence *Art contemporain, capital et création* à la Médiathèque intercommunale André-Malraux. Pôle Culturel

## Vendredi 15

20h30 : théâtre avec *Invisibles* au Théâtre Pierre-Fresnay. Pôle Culturel

## Lundi 18

14h : conférence Visages de l'art sur *L'art du livre* au Théâtre Pierre-Fresnay. Pôle Culturel

## Du mardi 19 au jeudi 22

Encombrants selon secteurs. Syndicat Émeraude

## Mardi 19

12h30 : sortie à Poissy (78), la collégiale et la Villa Savoye. Les Pénélopes d'aujourd'hui

## Mercredi 20

10h30 : contes pour les 6 ans et plus avec *En avant toute : l'aventure est au bout de la route !* à la Médiathèque intercommunale André-Malraux

15h30 : danse et jeu de costumes avec *Oripeaux* au Théâtre de l'Aventure. Pôle Culturel

18h et 20h45 : drame avec *Les bêtes du sud sauvage* en V.O. au Cinéma Pierre-Fresnay. Pôle Culturel

## Jeudi 21

Visite-conférence au musée du Louvre pour l'exposition *Les Arts de l'Islam au sein du monde arabe* (Syrie, Égypte, Espagne). Uniquement sur réservation. Pôle Culturel

14h : jeux divers. Club Tambour Battant

## Vendredi 22

10h30 : conférence *Ai-je trop de cholestérol, que dois-je faire et pourquoi ?* à l'Espace Jeunesse. CCAS

20h30 : théâtre avec *La seconde surprise de l'amour* au Théâtre Pierre-Fresnay. Pôle Culturel

## Samedi 23

19h30 : choucroute partie à l'Espace Yvonne-Printemps du Théâtre Pierre-Fresnay. Association paroissiale d'Ermont

## Dimanche 24

18h : 8<sup>e</sup> rencontres chorégraphiques au Théâtre Pierre-Fresnay. Danse en Chemin

## Lundi 25

14h : conférence sur les Arts premiers avec le thème *Le corps marqué, corps peint et l'identité s'affirme !* au Théâtre Pierre-Fresnay. Pôle Culturel

18h et 20h45 : thriller avec *Argo* en V.O. au Cinéma Pierre-Fresnay. Pôle Culturel

## Mardi 26

14h : conférence sur Marie Stuart. Les Pénélopes d'aujourd'hui

## Mercredi 27

14h30 : trois courts métrages d'animation avec *Rose et Violette* dans le cadre du Festival Image par Image au Cinéma Pierre-Fresnay. Pôle Culturel

18h et 20h45 : drame avec *Renoir* au Cinéma Pierre-Fresnay. Pôle Culturel

## Jeudi 28

Visite-conférence au musée du Louvre pour *Le monde turc (Seldjoukide et Ottoman)*. Uniquement sur réservation. Pôle Culturel

14h : jeux divers. Club Tambour Battant

## Associations

- Association paroissiale d'Ermont **01 30 72 24 63**
- Ami Services **01 39 59 22 33**
- Club Le Bel Âge **01 34 13 23 11**
- Club Tambour Battant **06 83 33 99 17**
- Danse en Chemin **01 34 15 60 58**
- Espace info énergie **01 30 32 97 21**
- Les Pénélopes d'aujourd'hui **01 34 15 35 27**
- Maison des jeunes et de la culture **01 34 15 73 31**
- Retraite sportive du Parisis **01 34 15 96 91**

## Services municipaux

- Action Éducative **01 30 72 38 32**
- Centre socio-culturel des Chênes **01 34 14 32 65**
- Centre socio-culturel François-Rude Espace Rebuffat **01 34 44 24 60**
- Communication, Information, Documentation & Archives **01 30 72 38 27**
- Conservatoire Jacques-Juteau Musique - Théâtre - Danse **01 34 15 51 14**
- Développement Durable **01 30 72 38 52**
- État civil/Élections/Cimetière **01 30 72 38 38**
- Jeunesse **01 34 44 10 30**
- Point Cyb **01 34 44 10 35**
- Espace loisirs jeunes **01 34 44 10 36**
- Point information jeunesse **01 34 44 27 30**
- CMEJ **01 34 44 10 37**
- Petite Enfance **01 30 72 37 95**
- Pôle Culturel **01 30 72 37 11**
- Police municipale intercommunale **01 30 72 94 60**
- Politique de la Ville **01 30 72 38 21**
- Prévention Santé **01 30 72 31 78**
- Relations Publiques **01 30 72 38 28**
- Services Techniques municipaux **01 30 72 31 90**
- Sports **01 34 44 10 30**
- Théâtres Pierre-Fresnay et de l'Aventure **01 34 44 03 80**
- Urbanisme **01 30 72 38 53**
- Vie de Quartier et Gestion Urbaine de Proximité **01 30 72 38 21 / 31 65**

## Établissements publics

- Bibliothèque intercommunale Les Passerelles **01 34 14 97 32**
- Centre communal d'action sociale **01 30 72 38 50**
- Communauté d'agglomération Val-et-Forêt **01 34 44 82 00**
- Médiathèque intercommunale André-Malraux **01 34 44 19 90**
- Syndicat Émeraude **01 34 11 92 92**